



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025



Avec plus de 50 000 habitants, la commune de Bondy affirme sa capacité à relever les défis de la transition écologique et à transformer les contraintes d'un territoire dense en opportunités d'innovation. Nous saluons l'engagement constant des services municipaux, dont la mobilisation permet de faire avancer nos orientations de manière cohérente et structurée.

Nous avons fait le choix de placer le développement durable au cœur de chacune de nos décisions. Qu'il s'agisse de l'aménagement urbain, de la gestion énergétique ou de la préservation de nos espaces publics, notre action s'inscrit dans une perspective durable, visant à améliorer le cadre de vie pour tous les habitants.

Nous accompagnons également l'évolution des mobilités et des usages, tout en poursuivant nos efforts pour renforcer la nature en ville et les espaces partagés. Chaque initiative contribue à préparer Bondy aux défis de demain, dans un esprit de responsabilité et de cohérence.

Ce rapport annuel témoigne de l'attention portée à la continuité et à la structuration de nos actions. L'ensemble des services municipaux travaille de manière coordonnée pour faire de la transition écologique une priorité commune, intégrée à toutes les décisions de la ville.

Bondy avance avec méthode et détermination. La transition écologique n'a pas été une posture : elle est au cœur de notre démarche collective, au service de la qualité de vie, de l'attractivité et de l'avenir de notre commune.

"Agir, c'est se préparer à réussir." – Jean-Jacques Rousseau



Laurent COTTE

1er Adjoint au Maire de Bondy
Délégué à la transition écologique,
au développement durable et au cadre de vie



Stephen HERVÉ

Maire de Bondy
Conseiller régional d'Île-de-France

SOMMAIRE

Introduction

I- Aménagement du territoire et rénovation urbaine

II- Rénovation et aménagement du patrimoine urbain

III- Les espaces verts à Bondy : un vecteur de renaturation de l'espace public

IV- Patrimoine énergétique communal

V- Gestion des déchets

VI- Se déplacer à Bondy : vers des mobilités douces

VII- Sensibilisation

VIII- Démocratie participative

X- Soutien et solidarité avec les habitants de Bondy

X- Feuille de route développement durable

INTRODUCTION



La Ville de Bondy, avec une population de 55 000 habitants sur une superficie de 5,5 km², demeure confrontée à une forte densité démographique et à des contraintes territoriales majeures. Face à l'omniprésence du béton, aux risques d'îlots de chaleur et à une consommation énergétique qui reste élevée, la municipalité a fait de la résilience urbaine sa priorité absolue pour l'année 2025.

En cette année marquée par l'urgence climatique et la nécessité d'adapter notre cadre de vie, Bondy a franchi une étape décisive dans sa stratégie territoriale. L'année 2025 est celle de la concrétisation de la Feuille de Route Climat de la ville de Bondy, avec le vote, le 8 mars 2025, d'un plan d'actions structuré autour d'une administration exemplaire, d'un espace public apaisé et d'une sensibilisation accrue des acteurs locaux. Notre engagement a été salué par une progression constante dans le label « Territoire Engagé Transition Écologique », où la ville a atteint un score de 27% de réalisations.

La transformation se lit également à travers nos grands projets d'aménagement, tels que la requalification du secteur « Gallieni Canal » et la mise en œuvre des Contrats d'Objectifs Environnementaux (COE) dans nos quartiers en rénovation. Qu'il s'agisse de la gestion durable des eaux pluviales, de la construction de logements aux normes RE-2028 ou du renforcement de notre patrimoine végétal, chaque action vise à protéger la santé des Bondynois et à restaurer la biodiversité urbaine.

Sous l'impulsion d'une gouvernance renforcée, ce rapport, conforme au décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, dresse l'état des lieux des progrès accomplis. Il met en lumière la mobilisation de la Ville pour bâtir un territoire sobre, solidaire et durable, en étroite collaboration avec ses partenaires métropolitains et territoriaux.

I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RÉNOVATION URBAINE

Projet de renouvellement urbain et développement durable à Bondy

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, la Ville de Bondy met en œuvre plusieurs projets de rénovation urbaine visant à améliorer le cadre de vie tout en respectant des principes écologiques et sociaux. Ses principales orientations sont :

- La réduction des îlots de chaleur grâce à la renaturation ;
- La désimperméabilisation des sols ;
- La renaturation de la ville en incluant le plus d'espaces vert possibles.

En lien avec le projet de territoire d'Est Ensemble qui vise à développer un urbanisme favorable à la santé et à déployer une stratégie de renaturation, les 3 projets NPNRU développés sur le territoire bondynois (Louis-Auguste Blanqui, Noue Caillet, et Sablière) entendent répondre aux orientations stratégiques suivantes :

- L'amélioration de la connexion du quartier à son environnement, en établissant de liaisons claires, lisibles et hiérarchisées entre le PRU et les quartiers voisins, notamment pavillonnaires, et des liaisons fines pour les mobilités actives permettant de relier les polarités alentours ;
- La qualité architecturale du projet et l'insertion des constructions neuves dans le tissu urbain élargi, dans une recherche de mise en cohérence des morphologies bâties ;
- La qualité paysagère du projet pour mettre en valeur les atouts présents sur le site, notamment le patrimoine végétal et arboré ;
- L'ambition d'excellence environnementale, en s'appuyant sur les politiques publiques portées par Est Ensemble et la ville de Bondy (renaturation, îlots de fraîcheur, réemploi, énergie durable, agriculture urbaine, gestion écologique des eaux pluviales, charte de l'arbre de la ville de Bondy...)
- L'activation des espaces publics afin de favoriser l'appropriation des espaces publics par toutes et tous et de faire du domaine public un lieu ressource pour les habitants et un support pour le développement de la vie sociale, de l'égalité de genre et de la solidarité à l'échelle locale et territoriale ;
- Une programmation habitat diversifiée, soutien de parcours ascendants pour les ménages du territoire et garante de l'attractivité du secteur dans la durée ;
- Le renforcement des services et des équipements publics ;
- L'intégration des objectifs de la charte d'agriculture urbaine territoriale approuvée le 28 novembre 2023, en particulier celui de développer un lieu d'agriculture urbaine pérenne dans tout projet d'aménagement.

I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RÉNOVATION URBAINE

Afin de s'assurer de la qualité environnementale du projet, le Contrat d'Objectifs Environnementaux (COE), qui rappelle les prescriptions du territoire en matière environnementale et en décline les implications pour chaque PRU, a été mis en place. Il s'articule autour des quatre engagements principaux suivants, lesquels sont déclinés selon les caractéristiques du quartier :

- Protéger le patrimoine végétal en PRU, renaturer et désimperméabiliser ;
- Agir pour des quartiers zéro déchet, réemployer et recycler ;
- Opérationnaliser la transition énergétique et solidaire dans le renouvellement urbain ;
- Protéger la santé des habitants et améliorer leur cadre de vie.

Dans une logique de démarche intégrée d'aménagement durable des espaces publics et paysagers, et de qualité environnementale de la construction, l'aménagement des quartiers NPNRU doit également répondre aux objectifs complémentaires suivants :

- Favoriser un aménagement du territoire résilient : lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain, de ruissellement des eaux. En particulier, l'objectif est de développer une approche systémique et durable de la gestion de l'eau : zéro rejet d'eaux pluviales au réseau pour les pluies courantes, viser zéro rejet pour une pluie décennale, contrôle du débit de fuite etc...
- **Favoriser un aménagement sobre en matière et en émission, en recourant autant que possible aux potentiels de réemploi-réutilisation issus des déconstructions locales et aux matériaux présentant une empreinte carbone minimale.**
- **Parmi les projets les plus importants figure la requalification du secteur "Gallieni canal", qui inclut la transformation de l'ex RN3 et de l'hôpital Jean Verdier. Ce projet, en lien avec l'arrivée du TZEN3 et de la ligne 15 Est du métro, a pour objectifs :**
 - La reconquête et l'élargissement des berges du canal, contribuant à l'amélioration du paysage et à la préservation de la biodiversité aquatique ;
 - La création de nouveaux espaces verts, dont un parc de plus d'un hectare sur les terrains de l'hôpital, pour offrir aux habitants des lieux de détente et de loisirs tout en réduisant l'impact environnemental urbain ;
 - La construction de logements écologiques, respectant la nouvelle réglementation environnementale RE-2028, qui impose des normes strictes en matière de performance énergétique et de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments ;
 - Le renforcement de l'activité économique, notamment à travers la réhabilitation de l'hôpital Jean Verdier, avec la création d'un projet mixte regroupant logements, activités économiques et résidences.

I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RÉNOVATION URBAINE

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) : Trois grands projets de transformation

Bondy bénéficie également du soutien du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), qui finance trois projets majeurs dans le but de moderniser et améliorer plusieurs quartiers. Ces projets concernent :

- Le Nord du canal, incluant les quartiers des Merisiers et Noue Caillet, ainsi que le quartier du Potager ;
- Le quartier Blanqui et Martin Luther King ;
- Le quartier de la Sablière.

Ces projets ont pour objectif de démolir les immeubles vétustes et de les remplacer par des constructions modernes offrant un meilleur confort thermique et énergétique, tant en été qu'en hiver. Ils viseront également à améliorer le cadre de vie des habitants, en intégrant des solutions durables et des espaces verts dans le tissu urbain.

Près de 1 800 nouveaux logements sont attendus, ce qui contribuera à répondre à la demande croissante en matière de logement tout en respectant les principes du développement durable.

Renouvellement urbain et qualité de vie au Nord du canal

Au Nord du canal, une grande partie du patrimoine social sera rénovée et les espaces publics réaménagés pour intégrer davantage d'espaces verts. Ces aménagements auront un impact direct sur la qualité de l'air, en contribuant à lutter contre la pollution de l'autoroute. De plus, environ 226 logements le long de l'autoroute seront démolis et remplacés par des activités économiques, permettant de diversifier les usages de cet espace tout en réduisant la densité résidentielle et l'exposition au bruit et à la pollution. Dans le quartier des Merisiers, la barre d'immeubles située avenue Marx Dormoy sera démolie pour permettre de réorganiser l'espace de manière plus fonctionnelle et agréable.

La première phase des démolitions a débuté en septembre 2024 et le démarrage des travaux du bailleurs 3F, au troisième trimestre 2025. La seconde phase des démolitions est en cours, elle concerne deux bâtiments B et C.

Ces projets de renouvellement urbain représentent un investissement important pour la Ville de Bondy, avec 49 millions d'euros d'aides attribuées pour les projets de transformation urbaine. Ils s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable, visant à améliorer la qualité de vie des habitants tout en répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la ville.

I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RÉNOVATION URBAINE

L'importance de la conservation des bassins de rétention bondynois

Les bassins de rétention Farnolle, de l'Allée Louise Michel, du Square Alcacer Do Sal, celui du parc de la Mare à la Veuve, les jardins de pluie du stade Robert Gazzi, ainsi que les jardins Hubertine Auclert, constituent un élément clé de gestion des eaux pluviales de la commune. Ces terrains jouent un rôle essentiel dans la prévention des risques liés aux fortes pluies, en offrant des bénéfices environnementaux notables, notamment pour la biodiversité locale.

1. Gestion des risques d'inondation

Ces bassins permettent de répondre à l'intensification des épisodes pluvieux, liée aux changements climatiques.

- D'absorber les excès d'eau lors de fortes pluies, en évitant les débordements dans les réseaux d'assainissement urbains ;
- De prévenir les inondations dans les zones résidentielles et autour des infrastructures essentielles, notamment le groupe scolaire Olympe de Gouges ;
- De réduire les coûts liés aux dégâts potentiels d'inondations sur les habitations et les infrastructures publiques.

2. Contribution à la biodiversité locale

Ils sont non seulement des outils de gestion hydraulique, ils constituent également un habitat pour la flore et la faune humide.

- Habitat pour la flore humide : La végétation typique des milieux humides, comme les roseaux, les joncs ou encore certaines espèces de plantes aquatiques, peut s'y développer. Ces végétaux jouent un rôle écologique important en absorbant les polluants et en améliorant la qualité de l'eau ;
- Refuge pour la faune locale : Les bassins de rétention attirent souvent des espèces d'oiseaux, d'insectes et d'amphibiens. Leur préservation permet de maintenir la biodiversité dans un milieu urbain souvent contraignant pour ces espèces.

3. Un levier pour des actions de développement durable

La gestion intégrée des eaux pluviales à Bondy, à travers ses bassins et jardins de pluie, répond directement aux engagements de l'Agenda 2030 de l'ONU :

- ODD 6 : Eau propre et assainissement
 - En utilisant des jardins de pluie et des plantes filtrantes, la ville améliore la qualité de l'eau avant qu'elle ne rejoigne la nappe ou les réseaux, réduisant ainsi la pollution urbaine et le rejet de substances dangereuses.
- ODD 11 : Villes et communautés durables
 - Ces infrastructures renforcent la résilience de Bondy face aux risques d'inondation.
- ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
 - Ces zones humides urbaines agissent comme des îlots de fraîcheur durant les canicules et permettent à la ville de s'adapter mécaniquement à l'augmentation de la fréquence des précipitations extrêmes.
- ODD 15 : Vie terrestre
 - Ces sites recréent des "trames vertes et bleues". En préservant des habitats pour les amphibiens et insectes pollinisateurs en plein milieu urbain, Bondy lutte activement contre l'érosion de la biodiversité locale et l'artificialisation des sols.

I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RÉNOVATION URBAINE

Aménagements en faveur de la fraîcheur

La Ville de Bondy reconnaît l'importance des îlots de chaleur dans le contexte du réchauffement climatique. Pour y faire face, elle a identifié les zones les plus vulnérables à ces phénomènes ainsi que les points d'eau disponibles pour rafraîchir ces secteurs. En 2025, deux fontaines à eau ont été installées sur l'espace public (rue Brossolette et rue Jean Moulin).

Les cours Oasis

Les cours d'école sont des lieux accueillant des publics vulnérables à la hausse des températures et doivent pour des raisons sanitaires, être adaptées en urgence au changement climatique. Le but d'une cour Oasis est de transformer les lieux de récréation en îlots de fraîcheur, en offrant aussi aux élèves des coins calmes, de zones dynamiques pour courir, grimper, sauter et faire du sport, tout en profitant des plantations.

Le Groupe Scolaire Bethinger-Salengro

*Ateliers de concertation
Groupe Scolaire
Bethinger-Salengro*

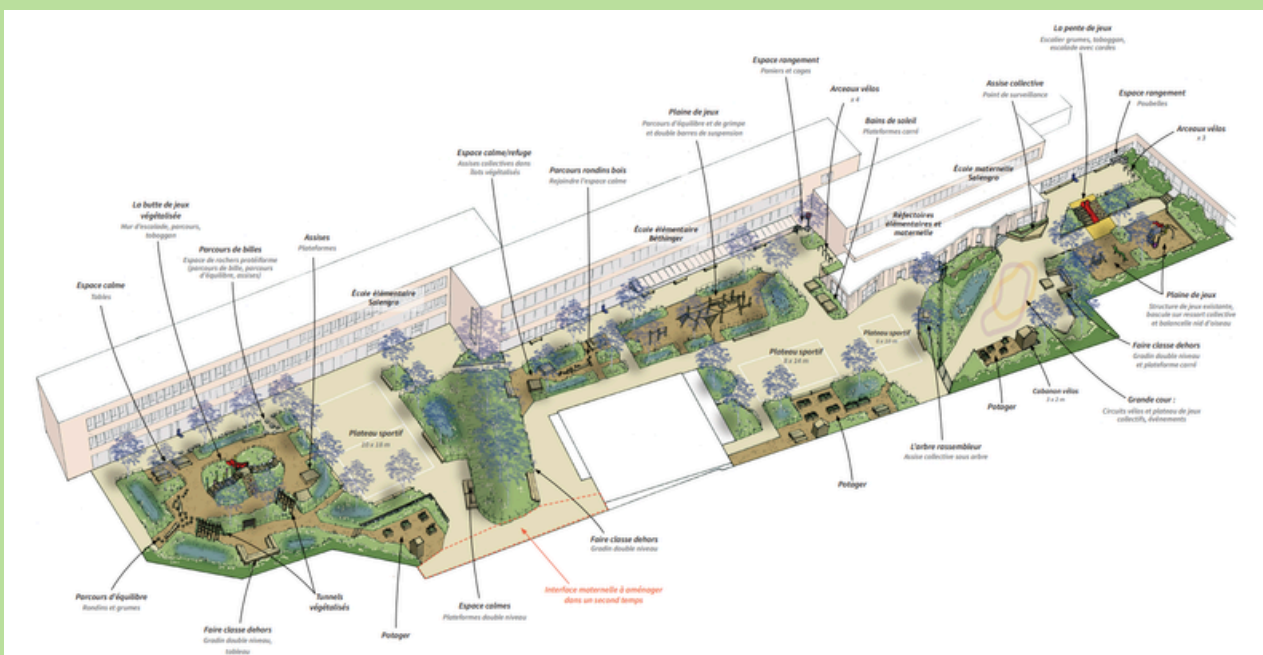


Le projet de création d'une cour Oasis pour le groupe Scolaire Bethinger-Salengro regroupant 3 cours d'école a démarré en septembre 2024, avec la première phase de concertation. Les travaux ont débuté en juillet 2025. L'installation des jeux et les plantations est prévue en 2026. Surfaces désimperméabilisées, massifs dominants ont été installés et des couleurs claires pour les enrobés ont été choisies pour réduire les îlots de chaleur. La mise en œuvre de la cour Oasis a été débutée au 2^{ème} semestre 2025. 900 000 € ont été investis dans ce projet.

I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RÉNOVATION URBAINE

Les actions clés de cette démarche :

- Adaptation au changement climatique (Lutte contre les îlots de chaleur)
 - Désimperméabilisation des sols : Remplacer l'enrobé noir par des revêtements clairs, poreux ou en pleine terre pour permettre l'infiltration des eaux de pluie.
 - Végétalisation intensive : Plantation d'arbres à hautes tiges pour créer de l'ombre naturelle et rafraîchir l'air par évapotranspiration.
- Préservation de la biodiversité urbaine
 - Création de strates végétales : Mise en place de noues paysagères, de jardins pédagogiques et de zones de "prairie" pour favoriser la faune locale (insectes, oiseaux).
 - Utilisation de matériaux naturels : Privilégier le bois (copeaux, troncs), la pierre et le sable pour les structures de jeux.
- Aspects sociaux et éducatifs
 - Mixité et apaisement des usages : Repenser l'espace pour que le terrain de sport ne monopolise plus toute la cour, permettant ainsi des activités plus calmes et inclusives (lecture, observation de la nature).
 - Démocratie participative : Le projet a été conçu et voté avec les enfants et les professeurs, ce qui est un indicateur fort de gouvernance partagée et inclusive.
- Gestion de la ressource en eau
 - Zéro rejet au réseau : L'eau est gérée grâce à la parcelle, aux noues et aux massifs plantés qui l'absorbent directement, limitant ainsi la saturation des égouts lors d'orages.



I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RÉNOVATION URBAINE

2- COURS OASIS / LA COUR ÉLÉMENTAIRE BÉTHINGER LES AMÉNAGEMENTS SPORTIFS, LUDIQUES ET DE MOTRICITÉ



Conception du projet d'aménagement des Cours Oasis du Groupe scolaire Béthinger - Salengro - Phase Avant-Projet (AP) - Ville de Bondy - Atelier Asomes - 20/04/2023

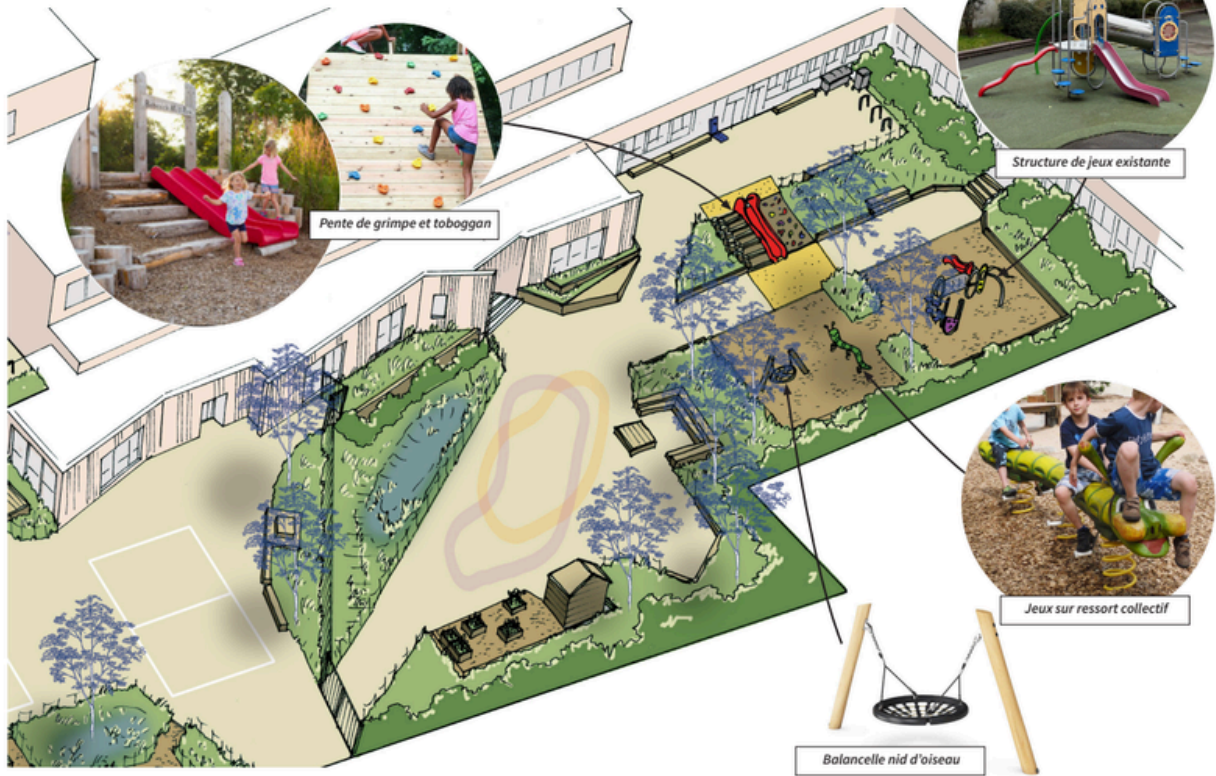
9/29

2- COURS OASIS / LA COUR ÉLÉMENTAIRE SALENGRO LES AMÉNAGEMENTS SPORTIFS, LUDIQUES ET DE MOTRICITÉ



I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RÉNOVATION URBAINE

2- COURS OASIS / LA COUR MATERNELLE SALENGRO LES AMÉNAGEMENTS SPORTIFS, LUDIQUES ET DE MOTRICITÉ



Conception du projet d'aménagement des Cours Oasis du Groupe scolaire Béthinger - Salengro - Phase Avant-Projet (AP) - Ville de Bandy - Atelier Asomes - 20/04/2023

11/29

1- CONTEXTE / LE PROGRAMME DE CONCERTATION LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENTS



Légende



I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RÉNOVATION URBAINE

Cour Oasis au Collège Jean Zay

Le Département de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec la Ville de Bondy et Est Ensemble, a lancé une démarche de concertation auprès des habitants, usagers et collégiens du collège Jean Zay. Le but était de rechercher des solutions adaptées contre la surchauffe de l'établissement. L'approche développée a pour ambition de s'appuyer sur l'expertise et le ressenti de l'ensemble des personnes qui pratiquent et vivent les espaces concernés au quotidien. Cette concertation s'inscrit dans un projet global de valorisation des abords des collèges départementaux du territoire, initié en 2024. Destinés aux adultes et aux collégiens, des ateliers ont permis d'approfondir le diagnostic, de mieux comprendre les enjeux de la surchauffe urbaine et de construire en concertation des idées d'aménagement et d'usages pour les espaces publics du quartier aux abords des collèges. Le dernier atelier s'est tenu mercredi 19 novembre, de 17h à 19h, à l'IRD (32 avenue Henri Varagnat).

L'Objectif ? Imaginer collectivement des solutions concrètes pour rafraîchir le quartier, améliorer le confort de toutes et tous, et adapter le quartier au changement climatique.

Plusieurs temps forts, sous forme de ballades sensibles et d'ateliers participatifs ont été proposés en octobre 2025 pour permettre aux citoyens de partager leurs ressentis, leurs idées et envies face aux épisodes de chaleur.

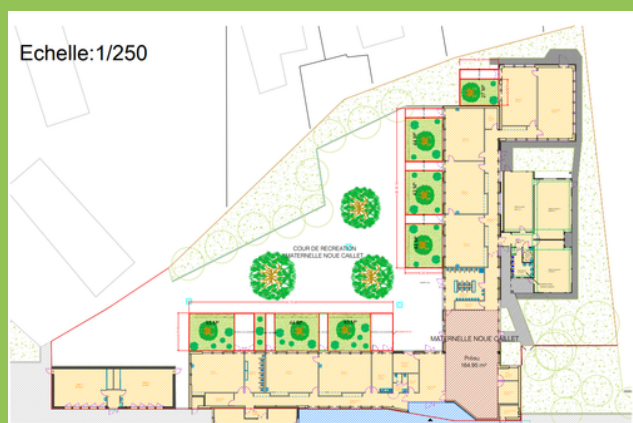
- Balade sensible le mercredi 1er octobre (2 créneaux au choix : 14h-16h30 ou 17h-19h30) - départ devant le collège Jean Zay à 14h et 17h, 66 bis route d'Aulnay puis partage en salle à la Maison France Service, 1 avenue Jean Lebas ;
- Ateliers participatifs les mercredis 5 et 19 novembre 2025 de 17h à 19h à l'IRD, 32 Av. Henri Varagnat.



I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RÉNOVATION URBAINE

Autres projets d'îlots de fraîcheur réalisés en 2025

Des terrasses en voie de végétalisation ont été aménagées dans la cour de récréation de l'école maternelle Noue Caillet. Le plan et une photo de ces dernières figurent ci-dessous.



La place Anatole France a été désimperméabilisée et végétalisée, 4 fauteuils ainsi que des hôtels à insectes ont été installés pour sensibiliser à l'importance de la pollinisation. Ils ont été photographiés sur l'image ci-contre.



La rue Pierre Brossolette a été végétalisée et a bénéficié de trois interventions visant à sécuriser les usages et à améliorer le confort des riverains :

- Aménagement d'une place de stationnement dédiée aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ;
- Aménagement de deux zones « dépose-minute » ;
- Création du square attenant.

Avenue de Nancy, un chantier de requalification avec création de stationnement en dalles engazonnées, permettant de concilier le stationnement des véhicules avec la perméabilité et la végétalisation des sols, est en cours.

II. RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT DU PATRIMOINE URBAIN

L'école maternelle Jean Zay

Les travaux de rénovation de l'école maternelle Jean Zay ont débuté l'été 2024 avec une durée prévisionnelle de 24 mois. La réouverture de l'établissement est donc planifiée pour la rentrée de septembre 2026. La rénovation est en phase 3 du bâtiment, il s'agit de la dernière étape. Cette phase sera livrée en avril 2026. Il restera ensuite la cour de récréation, dont les travaux se feront durant la saison estivale.



La rénovation de l'école Jean Zay transforme une infrastructure publique classique en un véritable outil de résilience urbaine. En combinant la rénovation thermique du bâtiment avec la création d'une cour Oasis, le projet répond simultanément à trois enjeux majeurs du développement durable : l'adaptation au changement climatique par la lutte contre les îlots de chaleur urbains, la gestion vertueuse de la ressource en eau grâce à la désimperméabilisation des sols, et l'amélioration de la santé publique en offrant aux enfants un cadre de vie sain et naturel.

*Travaux de rénovation
de l'école maternelle Jean Zay*



III. LES ESPACES VERTS À BONDY : UN VECTEUR DE RENATURATION DE L'ESPACE PUBLIC

Consciente de sa forte densité urbaine, la Ville de Bondy place la reconquête végétale au cœur de ses priorités pour offrir un cadre de vie sain et résilient face au changement climatique. Dès 2021, la ville a lancé le Plan 2000 arbres pour le climat. Ensuite, Est Ensemble a lancé en décembre 2022 le Plan 20 000 arbres. L'ambition : planter des arbres partout où c'est possible, en partenariat avec les 9 Villes du territoire, pour accueillir plus de nature en ville, levier essentiel pour favoriser la biodiversité dans nos rues et développer des îlots de fraîcheur.

Cet engagement s'est également traduit le 14 octobre 2025, par l'adoption, en Conseil de Territoire, d'un Plaidoyer en faveur de la renaturation du territoire d'Est Ensemble. Partagé avec des partenaires stratégiques tels que la Région, l'AESN et le CD93, ce texte souligne l'urgence absolue d'adapter les infrastructures "vertes et bleues" à la croissance démographique. Avec seulement 4,4 m² d'espaces verts par habitant, Bondy est aujourd'hui considérée comme une ville carencée. Ce plaidoyer marque donc une étape décisive pour mobiliser aménageurs et bailleurs sociaux autour de projets concrets de biodiversité et de détente, essentiels pour le bien-être des bondynois.

Les chiffres clés des espaces verts en 2025

- 55 hectares d'espaces verts à Bondy
- 4,4 m² d'espaces verts par habitant
- 126 000€ de budget en investissement
- 309 000€ de budget en fonctionnement
- 35 agents aux espaces verts
- Nouveaux espaces verts créés en 2025 : 750 m² ont été désimperméabilisés et/ou en cours de renaturation, dont la place Anatole France
- 8 parcs clôturés et 8 parcs ouverts
- 2100 arbres plantés entre 2020 et 2025
- 55 espaces verts dont 45 en zone protégée
- 5200 m² massifs floraux
- 8700 arbres sur le territoire
- 1 serre municipale
- 40 000 plantes annuelles et bisannuelles produites dans la serre municipale
- 150 arbustes et vivaces plantés dans les banquettes végétalisées.

III. LES ESPACES VERTS À BONDY : UN VECTEUR DE RENATURATION DE L'ESPACE PUBLIC

Liste des parcs et jardins à Bondy

- Parcs clôturés
 - Square de la Liberté - 240m²
 - Bois de Bondy (gestion EPT Est Ensemble, MAD des écogardes) - 10 hectares
 - Parc de la Mare à la Veuve Honorine de Beauvais - 43.255m²
 - Square Robert Grammont - 3.610m²
 - Square Anne Frank - 930m²
 - Square François Mitterrand - 3.700m²
 - Square du 19 Mars 1962 - 4.050m²
 - Square Alcácer do Sal - 2.150m²
 - Square du Breuil
 - Square Dian Fossey
 - Square Rudyard Kipling (Futur Square Joséphine Baker)
- Parcs ouverts :
 - Square Maurice Benhamou - 960m²
 - Square de Versailles
 - Square Auguste Rodin
 - Jardin Victor Hugo
 - Jardins Hubertine Auclert
 - Voies sur berges Canal de l'Ourcq
 - Théâtre de Verdure Canal de l'Ourcq
 - Place des Marronniers - 250m²
 - Square Boris Bernstein - 4.800m²
- Jardin partagés :
 - Jardin Terre-Saint-Blaise
 - IRD
 - Jardin rayon de soleil
 - Ferme Caillard-Dilly
 - Jardin du Bonheur

III. LES ESPACES VERTS À BONDY : UN VECTEUR DE RENATURATION DE L'ESPACE PUBLIC

Liste des banquettes végétalisées réalisées sur la période 2021-2025

- Bibliothèque Denis Diderot, rue Roger Salengro
- Conservatoire de Bondy, rue Roger Salengro
- Avenue Carnot
- Avenue Léon Blum et rue de Panurge (3 banquettes)
- École Olympe de Gouges (rue Benhamou)
- Route de Villemomble devant l'école Pierre et Marie Curie
- Rue Jules Ferry
- Rue des Cinq Ormes devant l'école Henri Sellier
- Rue de Varsovie devant la Crèche départementale Janusz Korczak
- Devant le Cimetière intercommunal
- Allée Louise Michel (2 banquettes)
- Rue Auguste Polissard, Villa Thorel (5 fosses de plantation)
- Une banquette entre Darty et l'avenue du Maréchal Delattre
- Rue Guy de Maupassant et Angle Barbusse
- Place Charles de Gaulle
- Rue Brossolette
- Entrée du parc de la Mare à la Veuve (2 banquettes), et intérieur du parc (2 banquettes)
- Avenue de Metz
- Centre de loisirs Saint Exupéry (2 fosses continues)
- Ecole Jules Ferry (2 fosses de plantations continues)
- Ecole Léo Lagrange (3 fosses)
- Maternelle Terra Saint Blaise (1 fosse de plantation)



III. LES ESPACES VERTS À BONDY : UN VECTEUR DE RENATURATION DE L'ESPACE PUBLIC



L'entretien des espaces verts à Bondy



La Ville de Bondy adopte des pratiques durables pour l'entretien des espaces verts, sans recourir à des produits chimiques :

- Zéro produit phytosanitaire utilisé ;
- Désherbage mécanique et thermique, évitant l'usage de pesticides ;
- Bondy favorise également une gestion écologique des déchets grâce à son composteur de quartier situé dans le square François Mitterrand. Ce dispositif, géré avec l'appui d'Est Ensemble et d'un maître composteur, permet aux habitants de valoriser leurs déchets organiques tout en adoptant des pratiques éco-responsables ;
- Les massifs arbustifs sont paillés avec du broyat issu des campagnes d'élagage, préservant ainsi les sols et limitant l'évaporation de l'eau ;
- Les troncs d'arbres coupés sont réutilisés pour créer des sculptures urbaines, des hôtels à insectes et du mobilier d'extérieur ;
- La plantation des pieds d'arbres permet de limiter le désherbage et de préserver leur intégrité.



Pieds d'arbres plantés à Bondy pour limiter le désherbage.

Dans le cadre de la gestion des déchets verts à Bondy, la ville a également mis en place des pratiques écologiques pour valoriser les résidus de tonte et d'élagage.

- Le « mulching » est utilisé pour broyer finement les brins de gazon, permettant ainsi leur décomposition naturelle sur place. Cette technique enrichit le sol en nutriments et réduit le volume de déchets à traiter.
- Les branches issues des opérations d'élagage sont également broyées pour produire des copeaux de bois. Ces copeaux sont ensuite utilisés comme paillis dans les massifs, contribuant à limiter l'évaporation de l'eau, à réduire la croissance des mauvaises herbes et à améliorer la structure du sol.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de développement durable, favorisant le recyclage des matières organiques et la préservation des ressources naturelles.

III. LES ESPACES VERTS À BONDY : UN VECTEUR DE RENATURATION DE L'ESPACE PUBLIC

Une politique d'aménagement urbain résiliente

La charte de l'arbre

La charte de l'arbre de Bondy est un outil de protection du patrimoine arboré. Elle définit :

- Les règles d'entretien des arbres, pour assurer leur bonne santé et leur longévité,
- Les conditions d'abattage, avec une obligation de replanter deux arbres pour chaque arbre abattu sur le domaine public. Cette règle, inscrite dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), a une valeur juridique contraignante.

Elle est également un outil de sensibilisation : elle est systématiquement remise aux promoteurs immobiliers, et les techniciens des espaces verts s'assurent de son respect. Cela permet de garantir un développement urbain respectueux de l'environnement et de renforcer la place de la nature en ville. La plantation d'arbres, portée par Est Ensemble et la Ville de Bondy, est une action essentielle pour :

- Réduire les îlots de chaleur en été,
- Lutter contre la pollution de l'air,
- Favoriser la présence de nature en ville, améliorant ainsi le cadre de vie des habitants.

Les ruches : protéger la biodiversité et sensibiliser



La Ville de Bondy s'engage pour la biodiversité en installant des ruches afin de favoriser la pollinisation. On compte actuellement au sein du rucher municipal :

- 6 ruches situées aux serres municipales ;
- 1 ruche pédagogique implantée dans le square Robert Grammont.

Le service des Parcs et Jardins y mène des actions pédagogiques, notamment auprès des enfants, pour expliquer le rôle des abeilles et sensibiliser à la pollinisation. Le miel récolté est dégusté lors d'événements municipaux, offert aux habitants et aux participants du concours de balcons fleuris, témoignant d'un engagement local en faveur de la biodiversité.

III. LES ESPACES VERTS À BONDY : UN VECTEUR DE RENATURATION DE L'ESPACE PUBLIC

J'adopte un arbre

Les habitants sont invités à participer activement à la lutte contre les effets du réchauffement climatique, tout en embellissant leurs jardins. L'objectif du dispositif « J'adopte un arbre ! » est de favoriser la biodiversité dans les foyers. « J'adopte un arbre ! » concerne en premier lieu les propriétaires, copropriétaires et aussi les locataires (habitant dans une copropriété, un pavillon individuel ou un immeuble appartenant à un seul propriétaire) disposant d'un espace extérieur de pleine terre.

Les bondynois vivant dans un immeuble géré par un bailleur social peuvent également participer à la plantation de ces arbres, en demandant à leur bailleur de se mettre en contact avec Est Ensemble pour planter des arbres sur ses espaces verts. Les personnes qui souhaitent s'engager dans cette démarche d'adoption d'un jeune arbre en font la demande via un formulaire en ligne. 36 arbres ont été distribués en 2025.



III. LES ESPACES VERTS À BONDY : UN VECTEUR DE RENATURATION DE L'ESPACE PUBLIC

Consolider les trois fleurs du label Villes et Villages fleuris

La ville de Bondy a renouvelé son label trois fleurs "Ville et Villages Fleuris". Il reflète l'engagement de la ville et de ses habitants à préserver un cadre de vie harmonieux et végétalisé. La thématique du concours en 2025 était la résilience des villes face au changement climatique. Ce label valorise les efforts entrepris en matière de développement durable et constitue un levier essentiel pour renforcer l'attractivité et le bien-être sur le territoire. Cette initiative contribue à agir pour la pollinisation et à renforcer la biodiversité locale. Le label national "Ville et Villages Fleuris" et ses trois fleurs constituent une reconnaissance précieuse de l'engagement de Bondy en faveur d'un cadre de vie agréable, de la préservation de l'environnement et du développement durable.



Création de nouveaux espaces verts en 2025

A proximité de l'école Camille Claudel, le nouveau square Auguste Rodin situé à l'angle des rues Henri Barbusse et Pierre Brossolette a été ouvert au printemps. Il s'agit d'un espace vert supplémentaire en centre-ville de 360m² accessible en journée. Après l'enfouissement des réseaux d'électricité, l'avenue de Nancy va profiter d'une requalification complète comprenant la reprise de l'enrobé et des trottoirs, la réorganisation du stationnement, le remplacement du mobilier urbain et la création de nouveaux espaces verts. D'autres requalifications du même type sont prévues en 2026, notamment pour la rue de Verdun, et l'avenue du Maréchal De Lattres de Tassigny. Un nouveau square "Louis Auguste Blanqui" est également prévu en 2026.



III. LES ESPACES VERTS À BONDY : UN VECTEUR DE RENATURATION DE L'ESPACE PUBLIC

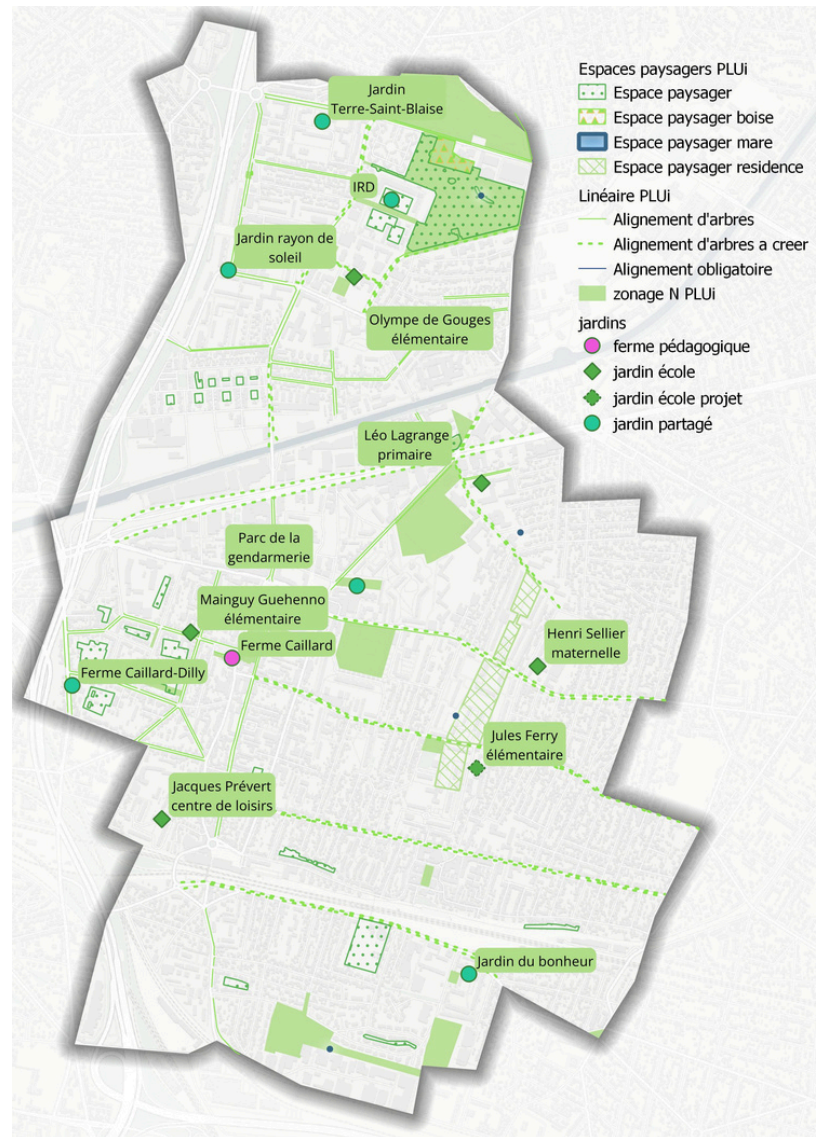
Les Bondynois, mobilisés dans la renaturation de la ville

Les jardins partagés

Les jardins partagés sont un autre pilier de cette dynamique de renaturation. L'agriculture urbaine est de plus en plus représentée à Bondy. Ces jardins sont des niches pour la biodiversité, ils participent à l'éducation à la nature en ville, à l'alimentation durable et créent du lien social.

3 formats d'agriculture urbaine sont proposés à Bondy :

- Les jardins écoles, pris en charge par les enseignants ; (L'école élémentaire Noue Caillet dispose d'un potager participatif).
- La ferme pédagogique Caillard gérée par la Ville ;
- Les jardins partagés par des bénévoles. (comme, les Jardins du Bonheur ou la ferme Dilly.)



Carte des jardins partagés à Bondy

III. LES ESPACES VERTS À BONDY : UN VECTEUR DE RENATURATION DE L'ESPACE PUBLIC

Concours des maisons et balcons fleuris

La végétalisation de Bondy : une dynamique partagée

Le concours annuel des maisons et balcons fleuris encourage chaque citoyen à devenir acteur de la biodiversité urbaine. Le 2 juillet 2025, le jury, constitué d'élus et de techniciens a parcouru la ville pour évaluer les réalisations des **30 habitants de Bondy** participants. Cet événement permet de créer un véritable itinéraire de nature à travers les quartiers et de tisser des liens entre les passionnés de jardinage.

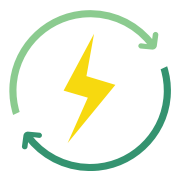
Lors de la soirée de remise des prix, les lauréats ont été récompensés par des plantes, des graines et du miel issu des ruches municipales.

Le 26 septembre 2025, dans la continuité de cette valorisation, la Ville a organisé pour les participants une visite de l'École du Breuil à Paris. Cette sortie a permis aux habitants d'échanger avec des experts et découvrir de nouvelles plantes. À travers ces aménagements et l'implication active des citoyens, Bondy confirme sa volonté d'être une ville plus verte, plus respirante et résolument tournée vers l'avenir.

Remise de prix Concours maisons et balcons fleuris



IV.PATRIMOINE ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL



Conformément aux orientations gouvernementales de réduction de la consommation énergétique, et de performance énergétique des collectivités, la Ville de Bondy a adopté un plan en 7 mesures principales :

1. Reporter l'allumage du chauffage collectif au début du mois de novembre.
2. Fixer la température à 19°C dans les bâtiments administratifs et les équipements sportifs.
3. Interdire l'usage de radiateurs électriques et de chauffages d'appoint dans ces espaces.
4. Couper le chauffage dans les bâtiments non utilisés.
5. Désactiver l'eau chaude sanitaire.
6. Éteindre l'éclairage public décoratif à partir de 23h. Y compris des dispositifs automatisés permettant également d'éteindre les parcs après leur fermeture nocturne et de couper les décorations de Noël entre 2h et 6h30.
7. Encourager l'extinction des enseignes commerciales entre 23h et 6h.

Par ailleurs, la Ville de Bondy s'inscrit pleinement dans le volet énergétique du PCAET d'Est Ensemble en déclinant localement trois axes stratégiques majeurs : la promotion des énergies renouvelables et du raccordement aux réseaux de chaleur (Action 7.1), l'incitation à leur déploiement auprès des bailleurs sociaux et au sein des Projets de Renouvellement Urbain (Action 7.2), ainsi que l'intégration systématique de ces enjeux dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement (Action 7.3)

La consommation des bâtiments municipaux en 2025

Inventaire des bâtiments municipaux à Bondy

La ville possède environ 92 bâtiments répartis comme suit par types d'activités.

Sites	Nombre de bâtiments	Surface (m²)
SCOLAIRE	30	57 888
CRECHE	5	2 640
SPORTIF	8	15 924
SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE	13	7 981
CULTUREL	4	1 219
ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)	6	5 476
ADMINISTRATIF	11	15 857
AUTRES LOCAUX	15	16 024
TOTAL	92	123 009

IV. PATRIMOINE ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL

Consommation énergétique

Bondy a conclu une clause d'intéressement qui vise à récompenser les économies d'énergie réalisées par le titulaire ou, à l'inverse, à imputer les surconsommations constatées. Elle repose sur une comparaison annuelle entre la consommation réelle du site et une consommation de référence ajustée selon la rigueur climatique. Un objectif annuel de consommation est fixé pour chaque bâtiment et corrigé selon les conditions climatiques de l'année. En cas d'économies d'énergie, le titulaire reçoit une part des économies. A l'inverse, il rembourse une part du dépassement. Si les économies sont très importantes, un bonus est plafonné pour éviter les effets d'aubaine.

Son intérêt pour la collectivité est :

- d'inciter le prestataire à optimiser les installations ;
- de réduire les consommations et émissions ;
- de mieux maîtriser les dépenses énergétiques ;
- de disposer d'un suivi annuel objectif et transparent.

Consommation annuelle d'énergie de la ville de Bondy

Électricité : La consommation électrique totale s'élève à 5 533 MWh, répartie de la manière suivante :

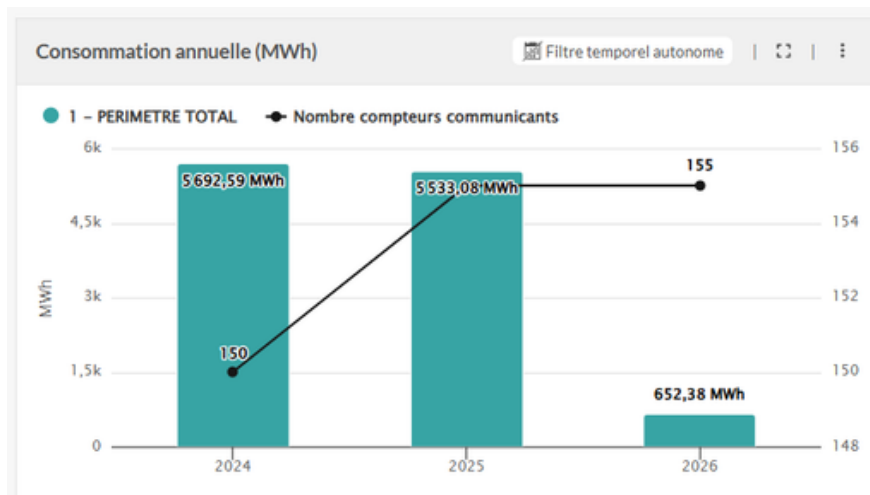
- Bâtiments : 3 942 MWh (70 %)
- Éclairage public : 1 539 MWh (30 %)

Parmi ces consommations, 1 853 MWh sont souscrits en énergie verte 100 % renouvelable, soit 33 % de l'énergie totale consommée. Notre partenaire, Enercoop garantit une électricité 100 % renouvelable, produite en contrats directs avec des producteurs, issue de quatre sources primaires : 69 % éolien terrestre, 16 % hydraulique, 15 % photovoltaïque et 0,1 % biomasse.

Fioul : Le centre de Roussines a consommé 8 000 L de fioul en 2025, pour un coût total de 8 000 € TTC.

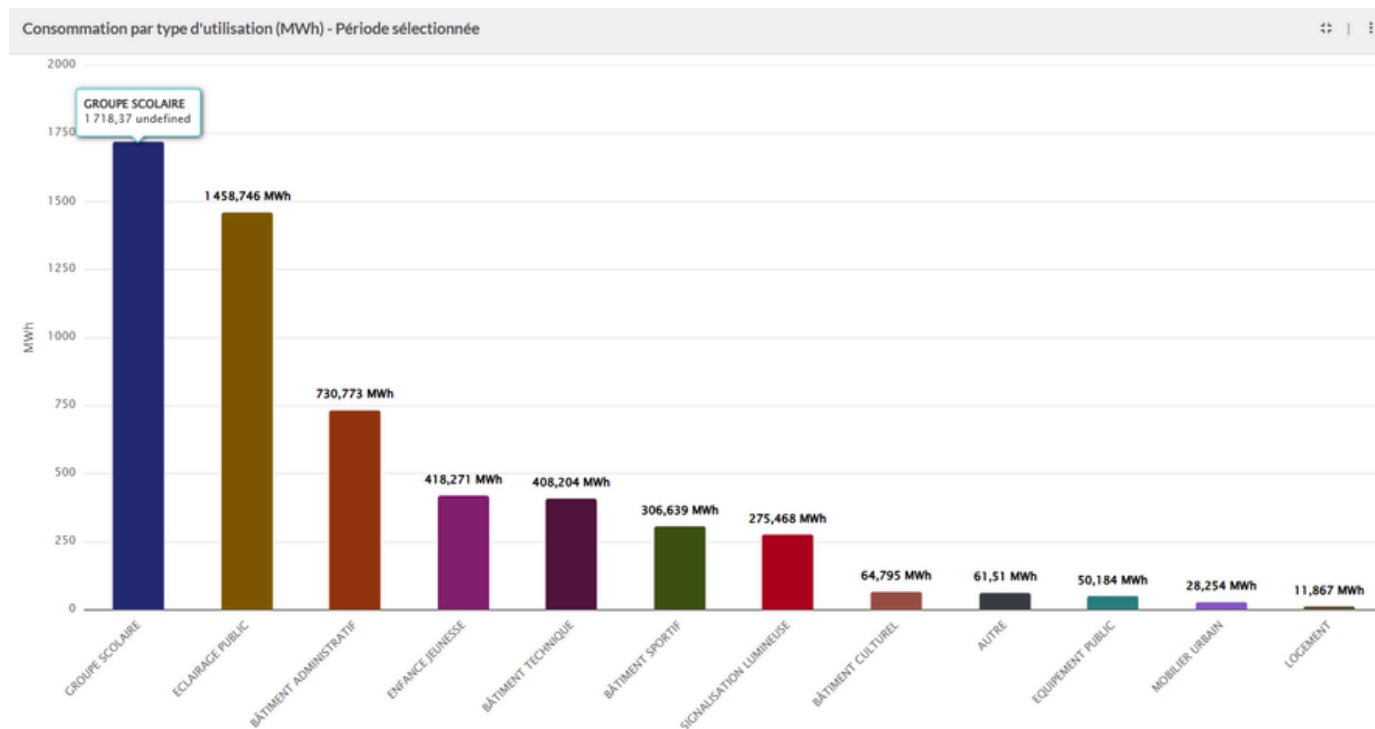
Gaz : La consommation de gaz atteint 9 320 MWh pour l'année 2025, principalement dédiée au chauffage des bâtiments, pour un coût total de 12 389 12 € TTC.

Réseau de Chaleur Urbain : La consommation totale des établissements s'élève à 1 948,17 MWh, pour un montant global de 212 730,92 € TTC.



Consommation annuelle d'énergie de la ville de Bondy : une baisse entre 2024 et 2025

IV. PATRIMOINE ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL



Répartition de la consommation d'énergie à Bondy

Système de chauffage et climatisation : optimisation de la performance du bâti en 2025

En 2025, la Ville de Bondy a mené une campagne de modernisation de ses installations thermiques. L'objectif de ces interventions techniques : **consommer moins et mieux.**

Modernisation des chaufferies et régulation thermique :

La ville a investi dans le remplacement de pièces stratégiques (tableaux de commande, vannes, brûleurs) et de thermostats, notamment à l'Église de Bondy, au Groupe Scolaire Salengro et à l'Hôtel de Ville. Ces équipements permettent un pilotage plus fin des températures, évitant ainsi le gaspillage énergétique tout en améliorant le confort des usagers.

Efficacité hydraulique et désembouage :

Pour restaurer le rendement nominal de ses réseaux, la municipalité a procédé à des opérations de désembouage et de modifications hydrauliques (comme au Palais des Sports et au Gymnase Savary). En éliminant les impuretés dans les circuits de chauffage, l'eau circule mieux, ce qui permet aux chaudières de moins forcer pour atteindre la température souhaitée.

Fiabilisation de l'Eau Chaude Sanitaire (ECS) :

Plusieurs établissements, dont la Maternelle Jules Ferry et l'Hôtel de Ville, ont bénéficié de la réfection de leurs systèmes de bouclage et du remplacement de ballons d'eau chaude. Ces travaux limitent les pertes thermiques lors du transport de l'eau et garantissent une meilleure hygiène sanitaire.

Préservation du matériel et traitement de l'eau :

L'installation d'adoucisseurs et de réducteurs de pression (notamment au Gymnase Léo Lagrange) permet de lutter contre l'entartrage des canalisations. Cette action préventive prolonge la durée de vie des équipements et maintient leur performance énergétique sur le long terme.

Un réseau de chauffage propre et bien régulé peut générer jusqu'à 15% d'économies d'énergie, réduisant ainsi directement la facture énergétique de la commune et son bilan carbone.

IV.PATRIMOINE ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL

Efficacité énergétique

Consommation d'énergie du territoire (totale (2021) : 568 GWh)

- **Répartition par secteur :**

- Résidentiel : 54 % de la consommation totale (secteur le plus énergivore)
- Tertiaire : 22 %
- Transport routier : 19 %

- **Production d'énergies renouvelables (EnR)**

- Part des EnR dans la consommation locale : Environ 9,4 %
- Capacité installée : 53,3 GWh d'énergie renouvelable produite sur le territoire.
- Sources principales : Réseaux de chaleur (valorisation énergétique des déchets) : 44,7 GWh.
- Solaire photovoltaïque : 0,2 GWh.
- Pompes à chaleur : 8,4 GWh.

En 2025, en partenariat avec l'ALEC MVE, la Ville de Bondy a entrepris des démarches d'optimisation de son patrimoine public :

- Rénovation de l'école Jean Zay : Accompagnement technique complet, du suivi de chantier au choix de matériaux durables pour les revêtements de sols.
- Schéma Directeur Énergie (SDE) : Pilotage de la phase finale, incluant la relecture experte des audits énergétiques et l'aide à la décision sur les orientations stratégiques.
- Optimisation de l'exploitation : Conseil sur le choix des futurs contrats de maintenance (CPE ou classique), définition du périmètre technique et sélection des travaux obligatoires.
- Suivi des consommations : Pilotage des données énergétiques via la plateforme Savee en lien avec la Métropole du Grand Paris (MGP) et l'opérateur Advizeo.
- Engagement Cube Ville : Coordination d'un programme de sensibilisation aux économies d'énergie en synergie avec les autres communes du territoire. (voir sensibilisation)

Eclairage public

En ce qui concerne les horaires d'allumage de l'éclairage, chaque armoire est équipée d'une horloge astronomique. Le programme est réglé de manière à ce que l'éclairage s'allume au coucher du soleil et s'éteigne au lever du soleil. Afin de réaliser des économies d'énergie, la ville a paramétré un décalage, avec un allumage 15 minutes après le coucher du soleil et une extinction 5 minutes avant le lever du soleil. La consommation annuelle de 2025 était de 1539 MWh (soit, 30 % de la consommation d'énergie de la ville).

En 2025, les travaux de rénovation concernent le remplacement d'une partie de l'éclairage de la piste cyclable située sur les berges du canal de l'Ourcq ont été validés. Un éclairage solaire y sera installé au mois de février 2026.

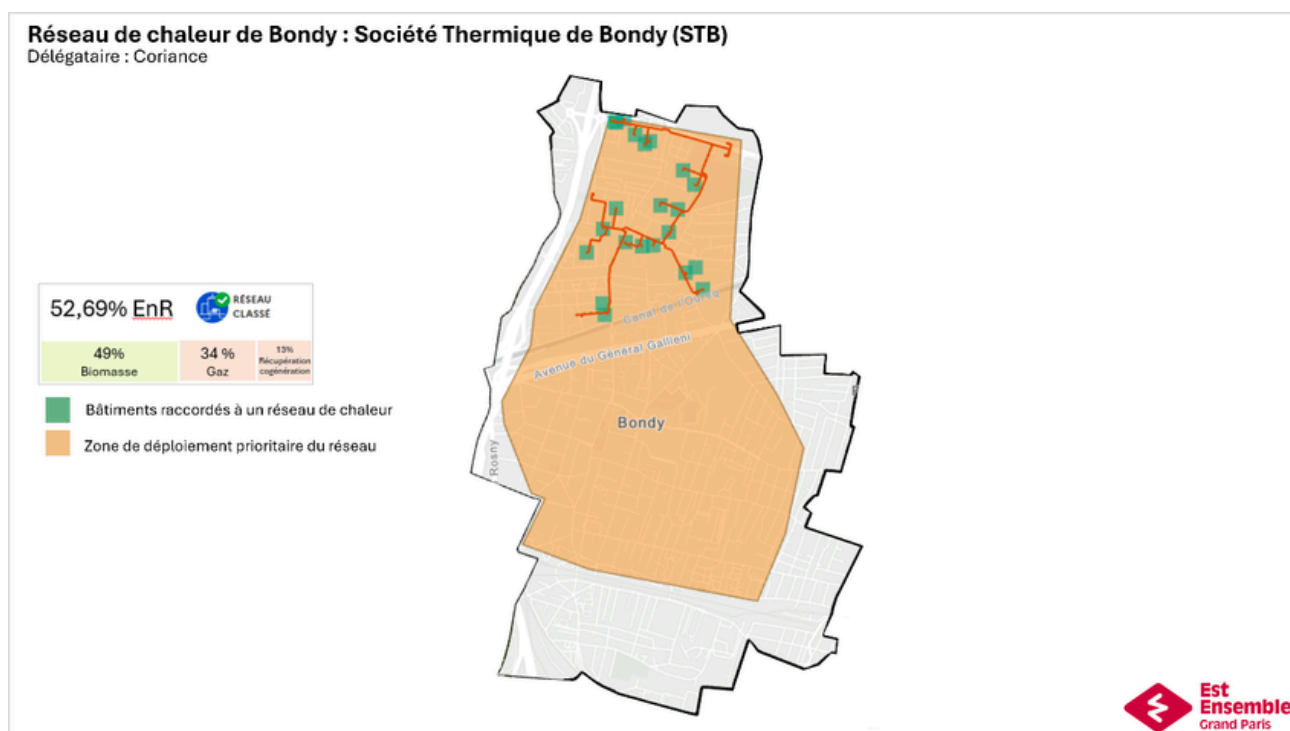
IV.PATRIMOINE ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL

Le réseau de chaleur urbain bondynois : Un réseau de chaleur pour un chauffage plus responsable

La ville s'est dotée d'un réseau de chaleur urbain et une étude est lancée pour le déploiement et l'extension du réseau de chauffage urbain par la géothermie avec la coordination du SIPPREC. Des travaux sont actuellement en cours pour développer un réseau de géothermie avec la commune des Pavillons-sous-Bois.

Le réseau de chaleur de Bondy, qui permet de chauffer de nombreux bâtiments de la ville, repose sur une combinaison d'énergies plus respectueuses de l'environnement. En 2025, le réseau affiche un taux d'énergies renouvelables de 52,69 %, principalement grâce à la biomasse et à l'achat de gaz à garantie d'origine.

Pour répondre aux besoins supplémentaires et mobiliser des capacités de production, notamment en EnR & R (Énergies Renouvelables et de Récupération), il est nécessaire de se tourner vers une nouvelle solution, telle que la géothermie. Cette transition implique également la recherche d'une nouvelle emprise foncière.



Cartographie du réseau de chaleur bondynois Est Ensemble

IV.PATRIMOINE ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL

Le Réseau de chaleur urbain bondynois est équipé de plusieurs moyens de production :

- **Trois chaudières fonctionnant au gaz naturel, pour une puissance totale de 27,65 MW ;**
- **Deux chaudières biomasse, d'une puissance respective de 4 MW et 1 MW, en service depuis 2014 ;**
- **Une centrale de cogénération de 1,636 MWth, utilisée prioritairement en période hivernale jusqu'à la fin de son contrat d'obligation d'achat en décembre 2024.**

La cogénération est une technique qui permet de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité à partir d'un même combustible, ici le gaz naturel.

La chaleur issue du moteur thermique est récupérée pour alimenter le réseau, ce qui améliore le rendement global de l'installation et réduit la consommation de combustibles.

La majeure partie de l'énergie utilisée dans le réseau de chaleur provient de la biomasse, une source renouvelable. **En 2025, la biomasse représente 49 % de la chaleur produite. Le gaz naturel est principalement utilisé pour répondre aux besoins plus importants durant l'hiver ou en cas de forte demande.**

Le réseau de chaleur de Bondy s'étend désormais sur 5 349 mètres (contre 4 755 m précédemment) et alimente 34 sous-stations réparties dans deux grandes zones :

- Vers le quartier Terre Saint Blaise : cette antenne alimente des immeubles résidentiels appartenant à I3F ainsi qu'un groupe scolaire de la ville ;
- Vers le quartier La Noue Caillet : cette branche dessert des logements sociaux, l'hôpital Jean Verdier, des bâtiments publics et la ZAC des Rives de l'Ourcq.

Au total, ce réseau fournit du chauffage à 5 010 équivalents-logements, ainsi qu'à divers équipements publics et bâtiments privés.

La biomasse utilisée pour alimenter le réseau se compose de :

- 50 % de mélanges de bois variés ;
- 10 % de bois d'élagage ;
- 40 % de chutes de bois issues de l'industrie.



Centrale de chaleur de Bondy

IV.PATRIMOINE ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL

Les réseaux énergétiques à Bondy

Systemes de chauffage et climatisation : chiffres clés

Sources locales de production

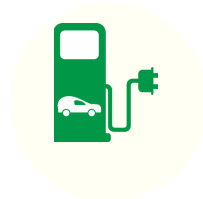
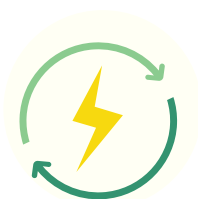
- Installations photovoltaïques (capacité installée, production annuelle)

La collectivité dispose d'une installation photovoltaïque exploitée par le SIPPAREC, implantée sur la toiture-terrasse de l'école maternelle Terre Saint-Blaise.

Nombre de centrales photovoltaïques en service : 1

- Puissance cumulée installée : 8,16 kW
- Production annuelle 2024 : 5 406 kWh
- Production totale cumulée depuis la mise en service : 66 466 kWh

Cette installation contribue à la production locale d'énergie renouvelable et participe à la réduction de l'empreinte carbone du patrimoine communal.



Données financières

Environ 30 % du budget d'investissement consacré aux opérations du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) est orienté vers la transition énergétique. Toute la programmation en investissement et toute opération de travaux lourde intègre les préconisations et les orientations en matière de performance énergétiques.

En 2025, 160 000€ ont été investis dans la rénovation des chaufferies des écoles, ou des gymnases de la ville.

V. GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets à Bondy, est réalisée en collaboration avec l'EPT Est Ensemble. Néanmoins, la commune garde la compétence de propreté urbaine et accompagne Est Ensemble pour optimiser la collecte. Notre compétence se définit comme suit :

- Veiller au bon nettoyage des rues par le prestataire de propreté et surveiller le remplissage des corbeilles ;
- Alerter Est Ensemble en cas de dépôts sauvages ;
- Gérer les problématiques de rats, taguages et autres dégradations de l'espace public ;
- Suivre la bonne collecte des ordures ménagères d'Est Ensemble.

C'est un levier essentiel pour la réduction de l'empreinte carbone des collectivités et la préservation des ressources naturelles. Alors que la loi AGEC impose un taux de recyclage de 55 % des déchets dans les collectivités dès 2025, la Ville de Bondy accélère le déploiement des bornes de biodéchets pour répondre à l'obligation de tri à la source en vigueur depuis le 1er janvier 2024. La ville a engagé des actions concrètes pour encourager les habitants à adopter des gestes de tri sélectif des déchets. La séparation des déchets recyclables, organiques et non recyclables contribue à limiter l'enfouissement et l'incinération des déchets, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et la pollution. En 2025, des corbeilles à double flux ont été déployées sur l'espace public et dans le parc de la Mare à la Veuve.



Poubelles à double flux à Bondy

Le baromètre des déchets

Les deux dernières années ont marqué une accélération de la transition écologique à Bondy, avec une hausse significative du tri des emballages (+13 % à l'échelle du territoire). La ville s'est distinguée par un effort massif de sensibilisation, comptabilisant 92 interventions en milieu scolaire (+61 %) et le déploiement d'une étude de « communication engageante » auprès de 14 000 foyers bondynois.

Chaque année, la Bondy édite son baromètre des déchets. La page suivante dresse le bilan de l'année 2025.

V. GESTION DES DÉCHETS

Baromètre des déchets de l'année 2025 à Bondy, édité en décembre 2025

 Tonnages collectés sur 12 mois glissants jusqu'à déc 2025.

Flux de collecte	janv 25	févr 25	mars 25	avr 25	mai 25	juin 25	juil 25	août 25	sept 25	oct 25	nov 25	déc 2025
Ordures Ménagères Résiduelles	1 371,30	1 165,06	1 329,06	1 316,36	1 331,62	1 447,92	1 442,08	1 253,08	1 441,56	1 615,16	1 313,48	1 511,37
Déchets alimentaires	21,97	19,66	22,75	21,73	20,67	21,34	18,53	13,16	26,43	26,08	25,69	26,59
Emballages en Plastique et Papiers	133,40	109,09	121,43	131,28	135,84	116,50	150,64	99,46	119,01	135,73	113,70	126,10
Verre	64,14	38,40	35,26	53,22	29,94	22,62	41,07	34,30	33,62	29,30	23,86	28,01
Encombrants	102,64	108,14	165,84	175,12	134,82	184,46	152,82	136,92	156,94	136,96	118,00	153,92
Dépôts Sauvages	437,62	413,12	446,86	488,86	452,38	398,26	454,12	385,44	431,04	427,92	356,44	427,52
Corbeilles	45,89	38,52	44,17	45,91	48,21	47,11	53,12	49,51	46,24	45,63	38,94	45,28
Déchets verts	0,78	-	10,98	50,76	44,28	28,64	21,72	35,86	44,98	34,52	28,90	15,56

Les conclusions

- Explosion de la malpropreté urbaine : L'augmentation constante et massive des dépôts sauvages (DS) et des encombrants (OE) constitue le défi majeur de 2025 pour la ville. Le ratio de dépôts sauvages à Bondy est de 8,1 kg/hab, ce qui est nettement supérieur à la moyenne d'Est Ensemble qui s'établit à 2,8 kg/hab.
- Stagnation du tri organique : Après un bon démarrage, la collecte des déchets alimentaires semble s'essouffler ou stagner durant la période estivale. Une relance de la sensibilisation pourrait être nécessaire pour maintenir la dynamique de tri à la source.
- Performance du tri du verre : C'est le point positif de l'année. Les tonnages de verre sont en nette progression, ce qui indique une meilleure adoption des points d'apport volontaire par les habitants.
- Progression du ratio de tri des biodéchets à 0,5 kg/hab, soit une hausse de 35% par rapport à 2024.
- Saisonnalité : On observe un pic significatif de production de déchets globaux en octobre (notamment pour les OMr et les dépôts sauvages), tandis que le mois d'août marque traditionnellement le point le plus bas de l'année en raison des départs en vacances.

V. GESTION DES DÉCHETS

Nos démarches pour une ville toujours plus propre et saine

Pour assurer un cadre de vie de qualité aux Bondynois, la Ville collabore avec l'entreprise Sepur. En 2025, les moyens humains mobilisés incluent un encadrement opérationnel dédié et des équipes de terrain composées de chauffeurs poids lourds, d'agents à pied (souffleurs) et de cantonniers affectés par secteurs.

Moyens humains et matériels mobilisés



agent nettoyant les rues de Bondy

- Personnel : 1 responsable opérationnel, des chauffeurs PL et VL, des agents à pied (souffleurs) et des cantonniers répartis par secteurs. Au total, 28 personnes sont dédiées à la propreté urbaine.
- Parc matériel utilisé : Utilisation quotidienne de balayeuses aspiratrices (type CityCat 5006), d'aspirateurs de rue électriques (Glutton) et de véhicules légers pour l'encadrement et les interventions rapides.

- Heures travaillées : En moyenne plus de 1 100 heures par mois sont consacrées au nettoyage de la ville.

Bilan de l'activité de nettoyage en 2025

L'analyse des rapports d'activité de Sepur pour Bondy montre une couverture exhaustive de la commune. Chaque mois, le nettoyage mécanisé intervient sur l'ensemble des secteurs, incluant des voies majeures ainsi que les parkings et esplanades publiques. Un registre des demandes d'intervention d'urgence est tenu mensuellement, permettant de traiter rapidement les signalements des services municipaux ou des administrés (dépôts sauvages, bris de verre, encombrants).

Quantités de déchets évacués (en tonnes)

Le volume de déchets collectés lors du nettoyage des voies varie chaque mois en fonction de la saisonnalité. Le tonnage total évacué en 2025 s'élève à 514,52 tonnes, sans compter le balayage mécanisé pour décembre.

Janvier : 37,24 t

Février : 41,70 t

Mars : 74,28 t

Avril : 44,30 t

Mai : 40,680 t

Juin : 50,560 t

Juillet : 49,320 t

Août : 50,66 t

Septembre : 45,56 t

Octobre : 45,56 t

Novembre : 26,52 t

Décembre : 13,14 t



balayeuse aspiratrice
Glutton

V. GESTION DES DÉCHETS

Nos démarches pour une ville toujours plus propre et saine

Bilan de l'activité de nettoyage en 2025

L'utilisation d'eau pour le lavage des voies et les balayeuses atteint 1 384 430 Litres d'eau en 2025. Les données collectées en 2025 permettent d'ajuster les fréquences de lavage mécanisé en fonction des besoins réels et des conditions climatiques, afin de préserver cette ressource limitée tout en garantissant la salubrité publique.

Janvier : 43 200 L	Février : 40 800 L	Mars : 61 200 L	Avril : 163 200 L
Mai : 156 200 L	Juin : 161 230 L	Juillet : 159 800 L	Août : 163 200 L
Septembre : 167 400 L	Octobre : 139 500 L	Novembre : 113 500 L	Décembre : 15 200 L



nettoie ment des voies

Une convention a été signée en 2025, autorisant la ville de Bondy à pomper l'eau du canal de l'Ourcq à partir du 1^{er} janvier 2026. Cette action réduit de ce fait son utilisation d'eau potable dans le cadre de l'entretien de la ville.

Lutter contre l'insalubrité : nos 4 campagnes de dératisation annuelles

Ces campagnes visent l'ensemble des locaux, bâtiments municipaux, squares, parcs, ainsi que les établissements scolaires et crèches municipales de Bondy. En 2025, elles ont été menées du 1^{er} janvier au 31 janvier, du 1^{er} avril au 31 avril, du 1^{er} juillet au 31 juillet et du 1^{er} octobre au 31 octobre.

Dans ce cadre, un prestataire mandaté par la Ville est intervenu en août pour une dératisation sur les sites suivant :

- Squares de Versailles, Victor Hugo, Jean Lebas et Maurice Benhamou
- Jardinières situées à l'angle des avenues Suzanne Buisson et Henri Varagnat
- Jardinières à l'entrée du parking du magasin LIDL
- Buissons devant l'école El Manara (angle avenue Henri Varagnat-rue Marx Dormoy)
- Ensemble des espaces verts du Palais des Sports (rue Marx Dormoy)
- Stade « But en Or » (rue Jean-Marie Djibaou)

Par ailleurs, Est Ensemble a réalisé, de son côté, une intervention sur les réseaux d'assainissement concernant le patrimoine « Terre Saint-Blaise » du groupe immobilier 3F. Enfin, lorsque les bondynois le signalent, des opérations de dératisation sont menées sur des sites supplémentaires. Tout au long de l'année, des campagnes intermédiaires ont été organisées sur d'autres sites.

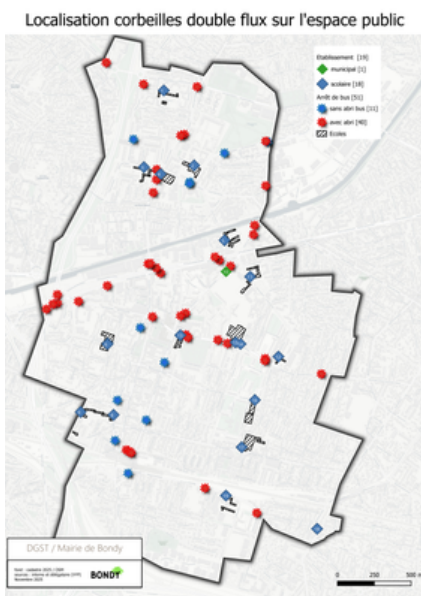
V. GESTION DES DÉCHETS

Le tri sélectif



La ville de Bondy et l'EPT Est Ensemble ont facilité l'accès au tri sélectif grâce à l'implantation de points de collecte supplémentaires en 2025, l'information régulière auprès des habitants, et des campagnes de sensibilisation pour rappeler l'importance de bien trier et réduire la production de déchets. La mise en place d'une collecte différenciée des déchets, avec des bacs spécifiques pour les recyclables (plastiques, papiers, métaux), les biodéchets, et les ordures ménagères résiduelles, est un élément clé de cette démarche.

Depuis septembre, des containers de tri sont systématiquement mis en place sur les événements organisés par la ville. Depuis le 1^{er} janvier 2025 les villes ont obligation de mettre corbeilles double flux dans l'espace public. Le déploiement de ce dispositif a commencé et 19 ont été installées à Bondy.



L'application Montri

Depuis 2021, Est Ensemble met à votre disposition un service d'informations via une application et sur le web concernant les déchets des Bondynois : www.montri.fr. Cette application rassemble toute l'information pratique nécessaire pour se séparer de ses déchets sur le territoire d'Est Ensemble. Son originalité réside dans la personnalisation de l'information, basée sur la géolocalisation. Ainsi, à chaque adresse, correspondent des informations « sur-mesure » :

- Guide du tri
- Calendrier et modalités de collecte à son adresse
- Carte avec emplacements des points d'apports volontaire pour les déchets non collectés à domicile (ex. : déchèteries, bornes à textiles, composteurs de quartier...)
- Notifications personnalisées

Elle a pour but d'aider les Bondynois à améliorer leurs pratiques en matière de tri, afin de réduire le volume des ordures incinérées ou enterrées et, à l'inverse, pour augmenter le volume des déchets pouvant être réemployés ou recyclés.



V. GESTION DES DÉCHETS

Les bornes de points d'apport volontaire

Afin de garantir à chaque habitant une solution de recyclage accessible, la Ville de Bondy, en coordination avec l'EPT Est Ensemble, s'appuie sur un réseau dense de 79 points de collecte en Apport Volontaire (AV) spécifiquement dédiés aux emballages ménagers. Il y a également 52 PAV verre à Bondy. Depuis juin 2025, 15 bornes pour déchets alimentaires sont mises à la disposition de la population. Plusieurs stands ont été installés de manière ponctuelle pour informer les habitants et distribuer des bio-seaux et des sacs biodégradables dans ce but. À ce jour, un seul point de distribution permanent est en place, auprès du service Propreté, au 5 allée Becquerel. D'autres lieux de distribution ont été implantés, comme sur la place du 11 Novembre, à la sortie du groupe scolaire Guillaume Apollinaire, à l'entrée de la résidence en face de la Maison Marianne.

Favoriser le compostage

La ville a amélioré son système de collecte des épluchures de fruits et légumes. Ils sont désormais valorisés en engrais et en énergie destinée par exemple au chauffage urbain. Trois options s'offrent désormais aux bondynois pour participer à cette action écologique :

- Nos administrés peuvent déposer ces épluchures dans les composteurs collectifs situés en centre-ville au square François Mitterrand.
- Le Territoire met gratuitement à leur disposition des composteurs individuels, qui peuvent être commandés par mail : compostage@est-ensemble.fr

11 habitants de Bondy ont été formés au compostage individuel. 6 sont venus récupérer un composteur individuel auprès d'Est Ensemble. Au total 16 points de compostage collectifs sont disponibles à Bondy.

Favoriser le don d'électroménager

Est Ensemble a signé en juin 2025 une convention avec Ecosystem. Le gros électroménager est désormais collecté gratuitement (frigoridaire, cuisinière, lave-vaisselle, lave-linge...) ne se fait plus avec la collecte des encombrants. Un service gratuit de reprise à domicile, est réalisé par Ecosystem. Les bondynois peuvent prendre rendez-vous sur www.jedonnemonelectromenager.fr, choisir la date et les appareils à récupérer et consulter la liste complète du matériel concerné.

Les bornes textiles

Au total, 10 bornes de collecte des déchets textiles sont disponibles sur le territoire bondynois.

V. GESTION DES DÉCHETS

Vers une réduction des déchets de l'administration bondynoise

À Bondy, les déchets générés par la ville sont gérés avec un marché propre à la ville de bennes de chantier, ainsi que des marchés de revalorisation de matériels. Cela inclut la collecte des déchets ménagers et recyclables, ainsi que les déchets verts et autres déchets issus de certaines tâches d'entretien courant des services.

Nos efforts pour réduire nos déchets alimentaires

Les cantines scolaires sont livrées par le Syndicat Intercommunal de Production et de Livraison Alimentaire de Repas Collectifs (SIPLARC), géré conjointement par les villes de Bondy et Noisy-le-Sec afin de mutualiser les ressources et les moyens. Une commission se réunit chaque mois avec un diététicien du syndicat pour valider les menus.

Des repas végétariens ont d'abord fait leur apparition, puis les deux choix de repas ont été retirés pour qu'il n'en reste qu'un seul, réduisant la frustration des enfants et le gaspillage alimentaire.

Des tables de tri sont actuellement installées dans tous les offices de restauration. L'objectif étant de valoriser énergétiquement 100% de déchets alimentaires par méthanisation, mais aussi de réduire de 25% la quantité de déchets alimentaires en sensibilisant les enfants.

Les objectifs du SIPLARC :

- Valoriser la saisonnalité ;
- Soutenir le circuit court et le circuit de proximité ;
- Préserver les ressources et les écosystèmes naturels ;
- Soutenir des filières de production agricole durable, respectueuse des droits humains ;
- Sensibiliser les enfants à la réduction du gaspillage permettra de diminuer de 25 % les déchets alimentaires ;
- Bannir de nos menus les poissons pêchés en eaux profondes (destruction des habitats aquatiques).


Trois associations partenaires du SIPLARC collectent et valorisent les excédents de production pour proposer des repas de qualité aux personnes démunies : les Restos du Cœur de Seine-Saint-Denis, Excellents Excédents et l'Épicerie solidaire La Petite Ruche.

Chiffres clés




Passage de 44 % à
65 % de produits
bruts non
transformés

(objectif février 2026).



40 % de menus
sans viande par
semaine



100 % des
commandes de repas
basées sur des outils
de modélisation

pour coller aux effectifs
réels.



35 tables de tri
déployées

(16 en écoles
élémentaires, 17 en
offices, 2 au self
municipal et cuisine).

V. GESTION DES DÉCHETS

L'opération « Tutti frutti » dans nos écoles

Deux jeudis par mois, les élèves des écoles bondynaises et les enfants des accueils de loisirs se voient proposer des dégustations de fruits de saison, lors de la collation du matin. L'opération s'est déroulée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025 et a été renouvelée à la rentrée dès septembre 2025. Cette initiative est une action concrète en réponse à une étude de santé publique notant, depuis l'épidémie de Covid-19, une accentuation des carences en vitamine C chez les enfants.

Vers une sobriété numérique

Consolidation et virtualisation des serveurs

Dans le cadre de sa stratégie de numérique responsable, la Ville de Bondy a déployé une infrastructure Dell VxRail. Ce projet vise à rationaliser notre système d'information tout en réduisant son empreinte environnementale.

L'infrastructure a permis la virtualisation d'environ 100 serveurs, autrefois dispersés sur des machines physiques indépendantes. Cette consolidation permet une utilisation optimisée du matériel et limite drastiquement le volume de déchets électroniques en prolongeant le cycle de vie de nos équipements.

En réduisant le nombre de serveurs physiques, la Ville agit sur deux leviers écologiques majeurs :

- Baisse de la consommation électrique directe des équipements informatiques ;
- Diminution des besoins en climatisation des salles serveurs, réduisant ainsi nos émissions de CO₂ ;
- Optimisation foncière en limitant l'espace nécessaire au stockage des infrastructures.

Ce projet démontre notre capacité à concilier performance technologique et sobriété numérique, en transformant notre infrastructure IT en un levier concret de développement durable.

V. GESTION DES DÉCHETS

Recyclage des équipements informatiques

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville de Bondy intègre une démarche de gestion responsable de son parc informatique. En 2024 et en 2025, le service informatique s'est engagé activement dans la revalorisation de ses équipements en fin de vie à travers une politique de recyclage et de réemploi visant à réduire l'impact environnemental des déchets numériques.

Cette initiative repose sur plusieurs axes :

- Réduction de l'empreinte écologique : Le traitement des équipements en fin de vie permet de limiter la pollution liée aux déchets électroniques, qui contiennent des matériaux potentiellement nocifs pour l'environnement.
- Réemploi et prolongation de la durée de vie des équipements : Chaque fois que cela est possible, les matériels encore fonctionnels sont réaffectés dans notre domaine.
- Valorisation des composants et recyclage des matériaux : Les équipements irréparables sont orientés vers des filières de recyclage certifiées, garantissant la récupération et la réutilisation des matières premières (métaux rares, plastiques, composants électroniques) afin de limiter l'extraction de nouvelles ressources.
- Engagement dans l'économie circulaire : En favorisant la revalorisation et le recyclage des équipements informatiques, la ville participe à un modèle de consommation plus durable, réduisant la production de déchets et promouvant des pratiques responsables.

À travers ces actions, la ville de Bondy renforce son engagement en faveur d'une transition numérique plus verte et d'une gestion durable de ses ressources, contribuant ainsi aux objectifs globaux de réduction des déchets et de préservation de l'environnement. La collectivité a fait reprendre à la solution GEODEAL près 150 appareils numériques et informatiques à des fin de retraitement (copieurs, téléphones fixes, écrans et PC...).

VI. SE DÉPLACER À BONDY : VERS DES MOBILITÉS DOUCES



Étendre les transports en commun : Bondy au cœur Grand Paris



La ligne 15 Est du métro



D'une longueur de 75 kilomètres, la nouvelle ligne 15 du métro traversera 45 villes de la petite couronne. Bondy sera une des rares communes de la région à profiter de deux gares sur son territoire, l'une à la gare SNCF (connexion avec le RER E et le Tram T4) et l'autre au Pont de Bondy (correspondance avec le T1). Sa mise en service se fera progressivement entre 2026, pour le tronçon sud entre Pont de Sèvres et Noisy le Grand, et 2031 pour le tronçon nord entre Pont de Sèvres et Champigny sur Marne, en traversant Bondy.

Afin de libérer l'espace nécessaire au chantier, l'entreprise DEMCY a été chargée de la démolition des bâtiments situés aux n°3,6,9 rue de la Liberté à Bondy. Les travaux ont débuté au printemps 2025. L'installation du chantier de construction de la ligne 15 débutera en janvier 2026. Jusqu'à février 2026, les équipes prépareront le terrain avec : l'aménagement de la plateforme, l'installation des réseaux, le compactage du sol, la mise en place de la base vie, l'installation des palissades définitives autour du chantier.

Le TZEN 3

À l'horizon 2030, le TZEN 3 circulera sur une voie centrale dédiée entre la porte de Pantin et la gare de Gargan (soit un trajet de 9,4 km) en traversant huit communes dont Bondy, qui bénéficiera de quatre arrêts : Pont de Bondy, Gâtine, Auguste Polissard et Pasteur. L'arrivée du Tzen s'accompagnera d'une requalification complète de l'ex-Nationale 3 avec de nombreux espaces verts et des aménagements cyclables sécurisés tout au long du tracé. En 2025, les travaux ont été pré-lancés sur l'ancienne Nationale 3. Orange a prévu un forage dirigé sur l'axe Pasteur-Verdun-Gallieni - Enedis. Entre l'arrêt "La Folie" et "Pont de Bondy", les travaux d'installation des aménagements cyclables ont débuté en mars 2025.



Calendrier du projet

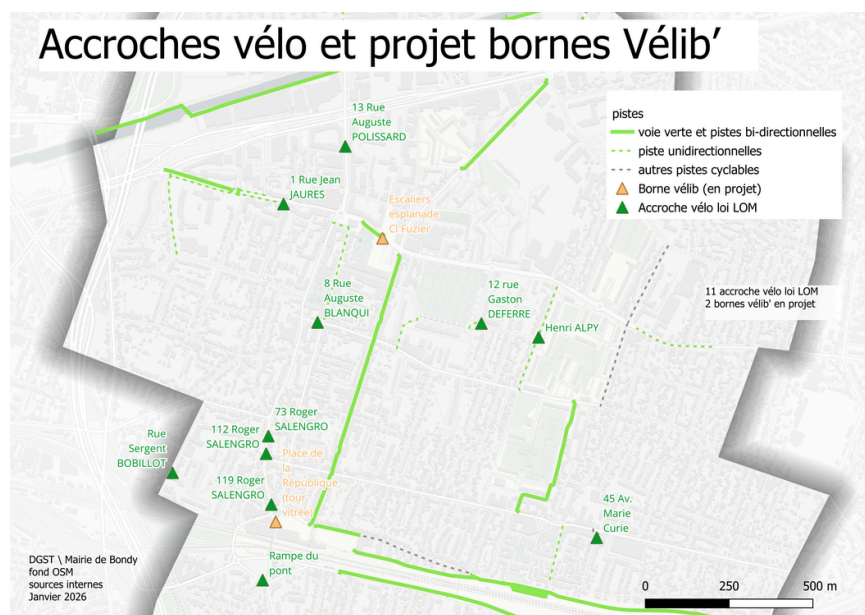
- Mi-2011 : concertation préalable menée par Île-de-France Mobilités et le département de la Seine-Saint-Denis
- Fin 2011 : approbation du bilan de la concertation par Île-de-France Mobilités. Le département de la Seine-Saint-Denis est nommé maître d'ouvrage.
- 2012-2014 : approfondissement des études
- Fin 2014 : approbation du Schéma de principe par le Conseil d'Île-de-France Mobilités. Nominatation de la RATP comme maître d'ouvrage du centre bus
- 2016 : enquête publique
- 2016-2020 : travaux concessionnaires
- Fin 2030 : mise en service

VI. SE DÉPLACER À BONDY : VERS DES MOBILITÉS DOUCES

Le vélo à Bondy

Avec ses 10 km de voies cyclables, Bondy peut aujourd'hui être traversée du nord au sud et d'est en ouest. Au total, 16 % des rues de Bondy sont praticables en vélo. Aujourd'hui, le travail consiste à améliorer les liaisons entre les différents itinéraires.

Les accroches vélo et les bornes Vélib'



La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) impose la suppression du stationnement motorisé sur les 5 mètres en amont des passages piétons d'ici fin 2026, afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des piétons. Dans les zones de stationnement payant de notre ville, les espaces libérés ont été transformés en stationnements vélos. Au total, une cinquantaine d'accroche vélos répartis sur 11 points sont disponibles à Bondy.

L'installation de bornes vélib' est un des objectifs pour l'année 2026. Cette année, sur les cinq sites identifiés, deux qui ont été retenus pour y installer des bornes à savoir :

- Place de la République à proximité de la tour vitrée.
- Rue Jules Guesde au niveau de l'Esplanade Claude Fuzier.

L'objectif est d'installer 5 stations Vélib' afin de créer un maillage avec les stations de Rosny-sous-Bois et de Pantin, le long du Canal de l'Ourcq.

VI. SE DÉPLACER À BONDY : VERS DES MOBILITÉS DOUCES

Les parkings vélo

Bondy dispose de 36 parkings à vélo gratuits et répartis sur tout le territoire. Un parking payant est également disponible à la gare RER E. Ce parking appelé Véligo, est un service d'abri sécurisé pour vélos, équipé d'une station de gonflage électrique proposé aux détenteurs d'un pass Navigo.

Une "Vélo école à Bondy"



Le 12 février 2025, une « Vélo-école » a été inaugurée. Elle permet aux jeunes Bondynois des centres de loisirs de s'initier aux règles de base de la circulation et de la sécurité routière.



Cycloodyssée

Cette année, M. le Maire a accompagné l'installation d'un organisme de réparation de vélo à Bondy : "Cyclo Odyssee". Sa mission : fournir des services de réparation, de vente et de location de vélos de haute qualité, en promouvant une mobilité durable et devenir la boutique de vélos de référence dans le territoire pour les cyclistes de tout niveau. Cyclo Odyssee a pour objectif d'atteindre une clientèle régulière de 1000 personnes en un an, soit 1 000 bondynois sensibilisés et outillés pour un usage régulier du vélo.

La passerelle "Pierre-Marie Taillepiéd"



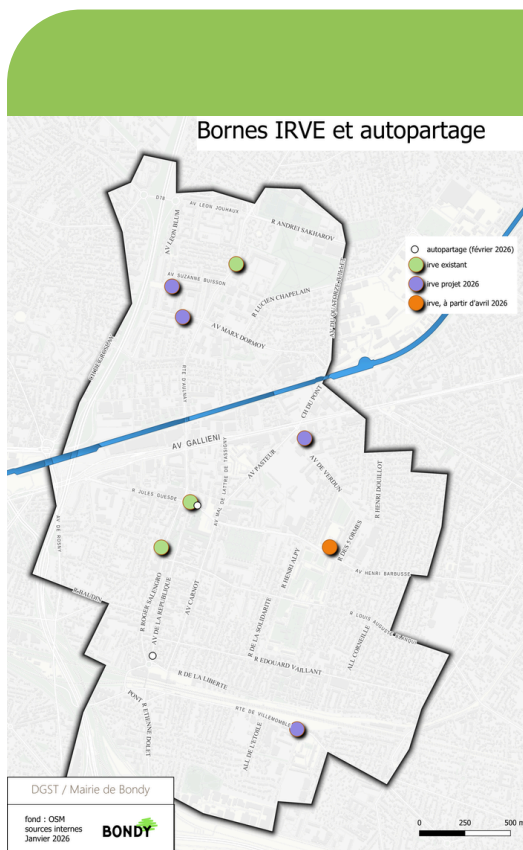
En 2025, une nouvelle passerelle "Pierre-Marie Taillepiéd", ouvrage franchissant le canal et assurant la mobilité, a été inaugurée afin de favoriser la marche à pied à Bondy. Conçue par Aldoturchetti Architectes, cette passerelle dédiée aux piétons et aux cyclistes facilite désormais les déplacements nord-sud, contribuant à une mobilité plus douce, plus sûre et plus agréable pour toutes et tous.

VI. SE DÉPLACER À BONDY : VERS DES MOBILITÉS DOUCES

L'automobile

Les Bornes IRVE

Une borne IRVE est une borne de recharge pour voitures électriques. L'acronyme signifie : Infrastructure de Recharge de Véhicules Electriques. Elle permet de recharger les batteries des voitures électriques ou hybrides rechargeables. Une borne IRVE contient des systèmes de sécurité spécifiques, un compteur d'énergie et souvent un système de paiement (badge ou application).



A ce jour, la Ville dispose de 4 bornes IRVE opérationnelles, dont la dernière a été installée le 07 avril 2025 :

- 91 rue Jules Guesde (1 borne 2 branchements)
- Place Charles de Gaulle (1 borne 2 branchements)
- 32 avenue Henri Varagnat (1 borne 2 branchements)
- Place Nicole Neuburger borne accessible aux PMR (1 bornes 2 branchements)

Le déploiement continuera avec quatre installations au second trimestre 2026 :

- Face au n° 54, rue Georges Elie (2 bornes 4 branchements).
- 2 rue Odette Pain (2 bornes 4 branchements).
- 130 bis, route de Villemomble (2 bornes 4 branchements).
- 34, avenue Jean Moulin (2 bornes 4 branchements).

Bilan général d'usage des stations disponibles en janvier 2025 :

- 91 Rue Jules Guesde : 1 907 recharges
- Place Charles de Gaulle : 1 669 recharges
- 32 Avenue Henri Varagnat : 1 545 recharges
- Temps de chargement moyen : 2h11
- Distance totale parcourue : 237407 Km

VI. SE DÉPLACER À BONDY : VERS DES MOBILITÉS DOUCES

Le réseau de recharge de Bondy a enregistré un total de 3 883 recharges, permettant de délivrer plus de 82 700 kWh d'électricité, ce qui correspond à environ 551 390 km parcourus en mode électrique. L'usage des bornes à Bondy a permis d'éviter le rejet de 90,3 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère en 2025. Cela représente l'équivalent de l'empreinte carbone de 90 vols aller-retour Paris - New York.

En moyenne, une voiture essence émet environ 218 g CO₂e/km (usage + construction ramenée au km). (Source : ADEME / Base Empreinte.) En France, grâce au mix électrique décarboné, une voiture électrique émet environ 54 g CO₂/km (usage + construction de la batterie et du véhicule). (Source : Moyenne ADEME / Études ACV 2022-2024.)

$551\,390 \text{ km} \times 0,164 \text{ kg de CO}_2/\text{km} = 90\,427 \text{ kg}$, soit 90,4 tonnes de CO₂e évitées.

Bien que l'utilisation soit restée importante tout au long de l'année, on note une légère baisse d'activité entre le premier et le troisième trimestre. L'infrastructure s'est toutefois renforcée avec l'ouverture d'une quatrième station (Place Nicole Neuburger), complétant ainsi l'offre des points de charge les plus fréquentés comme ceux de la rue Jules Guesde et de la place Charles de Gaulle. En moyenne, chaque utilisateur recharge son véhicule pendant environ 2 heures et récupère 21 kWh d'énergie par session.

L'autopartage en projet pour 2026

L'autopartage permet de louer une voiture à l'heure ou à la journée directement et immédiatement via une application sur son smartphone. Dans les prochaines années, Bondy va être la deuxième ville d'Est Ensemble après Montreuil à proposer la location de véhicules via le système de l'autopartage, avec deux stations dans un premier temps, et trois ou quatre autres supplémentaires par la suite. En 2025, deux sites ont été validés par les élus et la direction :

- 87 rue Jules Guesde
- 163 avenue de la République



163 avenue de la République



87 rue Jules Guesde

VI. SE DÉPLACER À BONDY : VERS DES MOBILITÉS DOUCES

Promouvoir les mobilités douces pour les agents de la ville

La flotte de véhicules électriques de la ville de Bondy

En 2025, Bondy met à disposition de ses agents 53 véhicules électriques, dont des scooters en autopartage.



Scooter électrique



Voiture électrique

Le forfait mobilités durables pour les agents de la ville

Le 13 décembre 2025, le conseil municipal a délibéré sur la mise en place d'un forfait mobilités durables. Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), la Ville de Bondy instaurera, à compter du 1er janvier 2026, le forfait mobilités durables pour l'ensemble de ses agents (titulaires et contractuels). Ce dispositif financier encourage l'usage de modes de transports vertueux pour les trajets domicile-travail, notamment le vélo (classique ou électrique) et les engins de déplacement personnels motorisés. Le montant de l'indemnité, exonéré d'impôts, est progressif selon l'utilisation : 100 € (30 à 59 jours/an), 200 € (66 à 99 jours) ou 300 € (au-delà de 100 jours). Cumulable avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport public, ce forfait sera versé annuellement sur la base de justificatifs issus d'une solution numérique dédiée, garantissant la réalité des trajets effectués et réaffirmant l'engagement de la collectivité en faveur des mobilités douces.

VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

L'éducation et la sensibilisation des habitants aux écogestes et au changement climatique est essentielle pour l'atténuer et s'y adapter. En 2025, la ville a encouragé les bonnes pratiques environnementales, et mobilisé ses citoyens dans divers événements.

Une offre culturelle pour sensibiliser aux enjeux environnementaux

La Bibliothèque Denis Diderot : un relais de sensibilisation de proximité

Actrice majeure de la vie culturelle et citoyenne, la bibliothèque Denis Diderot s'affirme comme un lieu ressource pour la transition écologique à Bondy.

Du 4 au 8 février 2025, la Bibliothèque Denis Diderot a accueilli une exposition libre d'entrée sur la biodiversité des fonds marins. Du 4 au 29 mars 2025, la Bibliothèque a accueilli cette fois-ci une exposition sur le plastique et le recyclage : « Plastic tac tictac ». Cette exposition didactique et humoristique sur toutes les facettes du plastique était accompagnée d'activités pour tous les publics : conférence-quiz, ateliers créatifs de recyclage.

Lors de la Fête de la Nature le 24 mai 2025, les équipes de la bibliothèque ont investi le square François Mitterrand pour proposer un jeu de piste à destination des 6-11 ans. Cette immersion ludique, couplée à un atelier de création d'« animaux rigolos » à partir d'objets naturels glanés au sol (feuilles, brindilles, écorces), a permis de sensibiliser les plus jeunes à la richesse de la biodiversité locale et au respect des espaces verts urbains.

Au-delà de l'animation en plein air, la Bibliothèque intègre les enjeux du vivant dans sa programmation numérique et littéraire. À l'occasion du Festival Animaliste (juin 2025), elle a proposé des ateliers de médiation innovants, utilisant le jeu vidéo comme outil d'éveil à l'empathie animale, ainsi que des conférences scientifiques accessibles à tous.

Ces actions témoignent de la volonté de la Ville de croiser les savoirs et de rendre l'écologie concrète et désirable pour tous les bondynois.

VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

Une programmation culturelle et des sorties en faveur de la transition écologique

Le 7 février 2025, s'est tenue à Bondy une comédie humoristique sur la transition écologique « Complètement space ».

Une sortie au Musée en Herbe de Paris pour l'exposition « La Mandala du Plancton » a été organisée dans le cadre des muséades pour les enfants en centres de loisirs du 1er degré. **Au total, 50 personnes (enfants en maternelle et accompagnateurs compris) se sont rendus en bus à cette exposition.**

Une offre culturelle pour sensibiliser aux enjeux environnementaux

Éduquer pour agir : La jeunesse au cœur de la transition

L'ALEC MVE : partenaire de l'éducation à la transition énergétique

En 2025, l'ALEC MVE (Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Maîtriser Votre Énergie) a organisé une session de sensibilisation énergie-climat à destination des écodélégués du collège Pierre Brossolette pour la mise en œuvre de projets de développement durable (22 élèves + 1 enseignante).

Les animateurs de centres de loisirs ont également été sensibilisés et outillés pour la mise en place d'actions de sensibilisation des enfants sur la préservation de l'environnement (5 animateurs / 4 centres de loisirs : Mainguy élémentaire et Mainguy maternelle, Léo Lagrange, Jules Ferry).



VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

L'engagement des agents de la ville de Bondy

CUBE Ville : le concours national d'économies d'énergie

Porté par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), le projet CUBE ville est un exemple d'action menée dans un but d'améliorer la performance énergétique de nos bâtiments. C'est un challenge à destination des collectivités qui a pour but de les accompagner dans leurs économies d'énergie via la sensibilisation. Plusieurs sites sont choisis dans une ville et des écogestes sont proposés aux équipes tout le long de l'année.

A Bondy, les sites engagés sont les suivants :

- L'Hôtel de ville
- La crèche « La cabane des petits »
- La crèche « arc en ciel »
- Le gymnase Gérard Aiache
- La maison de quartier Daniel Balavoine
- Le centre municipal de santé Henri Tauleigne



VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

Éduquer pour agir : La jeunesse au cœur de la transition

Cleanwalks et engagement citoyen : Bondy se mobilise

L'année 2025 a été marquée par des actions de terrain d'envergure, notamment le parcours "Cleanwalk" du 4 avril réunissant 128 élèves du Réseau d'Éducation Prioritaire (collège Sellier, écoles Ferry et Rostand). Ce micro-challenge s'est clôturé sur l'esplanade Claude Fuzier par un temps fort avec Monsieur le Maire. Parallèlement, les enfants de l'accueil de loisirs Léo Lagrange ont assaini les berges du canal de l'Ourcq en collectant 5 kg de déchets, transformant une action écologique en une expérience concrète de préservation du patrimoine naturel local.



L'école du recyclage : de la théorie à la pratique

La sensibilisation s'est également déployée au profit d'enfants accueillis en centre de loisirs dans les établissements scolaires de la ville (école Noue Caillet, groupe scolaire Léo Lagrange) à travers des ateliers kinesthésiques sur le recyclage du papier. 70 jeunes Bondynois (3 à 11 ans) ont été formés à la fabrication de papier artisanal à partir de feuilles usagées, illustrant le cycle du réemploi. Au total, 7 interventions ciblées ont permis de toucher 80 enfants en cycle 3 sur les enjeux du tri et du recyclage général.

En mai, le camion itinérant de l'association Les Petits Débrouillards a sillonné les écoles élémentaires de Bondy. Ce dispositif ludique a permis aux élèves, du CP au CM2, d'explorer les enjeux du gaspillage alimentaire et les mécanismes du tri sélectif grâce à des expériences scientifiques embarquées.

VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

Éduquer pour agir : La jeunesse au cœur de la transition

Le CME engagé pour la renaturation

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) poursuit son engagement avec un projet hautement symbolique : la plantation d'un arbre le mercredi 30 avril 2025, marquant l'implication durable des jeunes élus dans le verdissement de notre commune.



VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

Les événements grand public en faveur de la transition écologique

La fête de la nature

Le 24 mai 2025, le Bois de Bondy a accueilli sa toute première Fête de la Nature, un événement phare de sensibilisation qui a brillamment clôturé le Carnaval de la ville. Pensée comme un trait d'union entre biodiversité et usages urbains, cette journée a réuni de nombreux acteurs (Equimondo, MOM Bondy, Ferme Caillard, Holocène, Terra Citoyens, AMAP) pour promouvoir les savoir-faire écologiques locaux.

L'événement a été lancé en amont par le Conseil Municipal des Enfants (CME), dont la commission environnement (7 à 15 enfants de 7-10 ans) a réalisé un concours photo le 21 mai, capturant la faune et la flore locales. Le jour J, les habitants ont pu redécouvrir la dynamique paysagère du bois à travers un itinéraire pédagogique, des ateliers de rempotage avec La Sauge, et des démonstrations d'éco-pâturage avec le berger de la ferme Tiligolo.

L'éducation à l'environnement était au cœur de la programmation : ateliers autour du mouton, promenades à poney (à la longe), découverte de l'apiculture avec les apiculteurs de la ville, et sensibilisation à la faune sauvage aquatique. La dimension durable a également été portée par un atelier créatif de réemploi (MOM Bondy) et des stands d'information sur le jardinage naturel, les circuits courts (AMAP de Bondy) et la recherche sur la qualité alimentaire scolaire (LAB 3S). En parallèle, au square François Mitterrand, les bibliothèques d'Est Ensemble ont animé la journée avec un jeu de piste et la création d'animaux en matériaux naturels, confirmant l'engagement de la ville pour une écologie ludique et accessible à tous.



VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

Festival culturel animaliste Est Ensemble

Le samedi 28 juin 2025, la ville de Bondy a été l'un des cœurs battants du Festival Animaliste territorial, accueillant à la Bibliothèque Denis Diderot une programmation riche mêlant culture numérique et réflexion éthique. La journée a débuté par un atelier de médiation numérique où enfants et adolescents ont exploré la condition animale à travers le jeu vidéo (notamment les titres *Stray* et *Neva*), sensibilisant les jeunes publics à l'empathie envers le vivant par le divertissement. Ce volet ludique a été complété par une dimension intellectuelle forte avec la conférence du vulgarisateur scientifique Jean-Baptiste de Panafieu, intitulée « Humains-animaux, vivre ensemble ? ». Cette rencontre a permis d'aborder avec les administrés les enjeux cruciaux de la crise de la biodiversité et de l'avenir de nos relations avec le monde animal, affirmant le rôle de Bondy comme espace de débat citoyen sur les défis environnementaux et sociétaux actuels.

Le festival s'est poursuivi avec une intensité particulière à la Ferme Caillard, devenue le centre névralgique des réflexions sur l'alimentation durable et la condition animale. Du 7 au 13 juillet, ce lieu emblématique de Bondy a accueilli l'exposition pédagogique « Nourrir l'humanité avec humanité », conçue par L214 en partenariat avec la Fondation GoodPlanet. À travers 24 panneaux détaillés, cette exposition a invité les citoyens et les groupes scolaires (via des supports adaptés aux programmes de SVT et Géographie) à s'interroger sur l'impact de l'élevage industriel sur le climat, la santé et la faim dans le monde.

En parallèle, l'exposition « Sains et saufs » a mis en lumière des portraits touchants d'animaux rescapés de refuges, renforçant la dimension éthique de l'événement. Ce cycle s'est achevé par une conférence de Dominic Hofbauer sur les enjeux de l'alimentation de demain et la projection du court-métrage "A priori sauvage", explorant avec humour et finesse la cohabitation entre citadins et petite faune nocturne. Par cette programmation transversale (jeux vidéo à Denis Diderot, recherche et éthique à la Ferme Caillard), Bondy s'affirme comme un territoire moteur pour l'éveil d'une conscience citoyenne et écologique globale.



VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

La Journée sans voiture : le rendez-vous annuel des mobilités douces et du développement durable

Le samedi 13 septembre 2025, la ville de Bondy a organisé un événement phare en matière de sensibilisation environnementale : la Journée sans voiture, qui s'est tenue en parallèle du forum de rentrée des associations. Il était organisé en trois pôles : le village associatif, le village environnement, et le village des sports. Cet événement a rassemblé un large public autour de la promotion de mobilités douces.

La Journée sans voiture a transformé le centre-ville en un espace de respiration pour 7 000 participants. En libérant les axes routiers, la Ville a permis aux Bondynois de se réappropriier l'espace public et d'expérimenter les mobilités douces (marche, vélo, transports en commun) dans un environnement sécurisé et convivial.

Au-delà de la mobilité, cet événement a fédéré les acteurs locaux autour d'une vision globale de la santé environnementale :

- Alimentation et Biodiversité : Promotion de l'agriculture urbaine, des circuits courts et sensibilisation à la faune sauvage en ville.
- Santé Publique : Ateliers de prévention contre la prolifération du moustique tigre.
- Accompagnement au changement : Fort intérêt des habitants pour les dispositifs d'aide à l'acquisition de vélos électriques et les abonnements de transport.

Cette initiative multidimensionnelle démontre qu'une ville moins dépendante de l'automobile améliore directement la qualité de l'air, réduit les nuisances sonores et renforce le lien social.



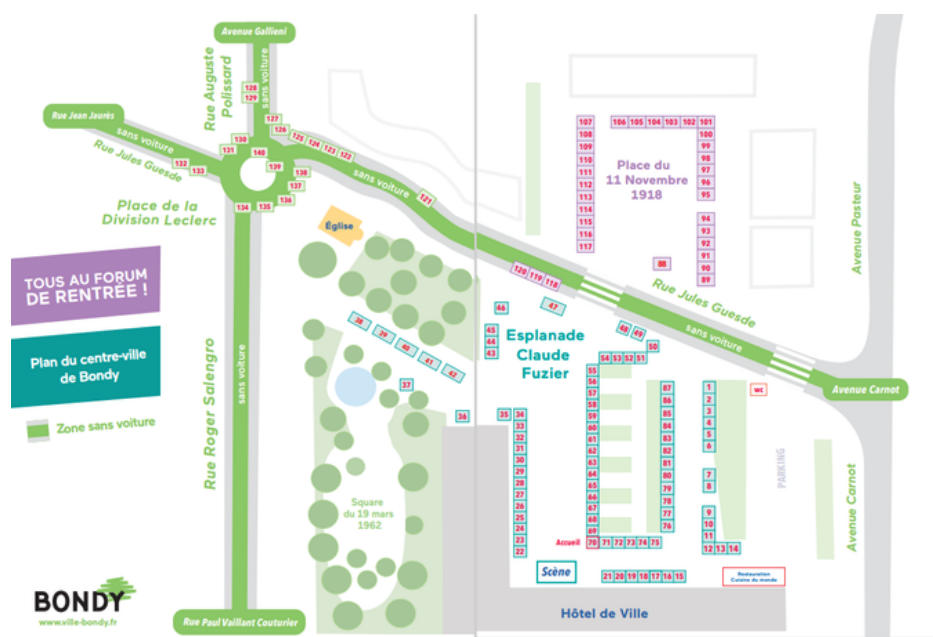
Photographie d'un stand à la journée sans voiture

VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

Zoom sur les exposants et partenaires de cette journée et leurs animations :

Mobilités durables

- SGP et Transdev : Information sur le futur Grand Paris Express et le réseau de bus local pour encourager le report modal.
- Two Roule : Initiation à la trottinette électrique (circuit pratique) et diffusion du "Guide du Bon Trotteur" pour une conduite responsable.
- SIGEIF : Expertise sur la transition énergétique et le déploiement des bornes de recharge électrique.



Plan des axes sans voiture de la journée sans voiture

Société
des Grands
Projets



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

La fête de l'animal

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, la ville de Bondy a organisé la Fête de l'Animal, un événement qui s'est tenu au Parc de la Mare à la Veuve le samedi 4 octobre 2025. Cette fête a permis de mettre en avant le lien entre les humains, les animaux et la biodiversité à travers des activités pédagogiques et des échanges. Notre animateur développement durable a organisé un concours photos des animaux domestiques auprès des enfants à l'école Roger Salengro avec remise de prix la veille de la fête de l'Animal.

La fête s'est articulée autour de sept stands abordant des thématiques liées aux animaux et à la nature :

1. Animaux en ville : Ce stand a permis d'informer le public sur les besoins essentiels des animaux domestiques et sauvages, et les bonnes pratiques pour assurer leur bien-être au quotidien ;
2. Éducateur canin : Deux éducateurs canins ont présenté des conseils pratiques sur l'éducation des chiens, abordant des thématiques telles que la communication avec l'animal, les comportements à éviter ;
3. Ruchers et apiculture de la ville : Les apiculteurs de la ville ont partagé leur passion pour les abeilles, en expliquant leur rôle crucial dans la pollinisation et l'équilibre des écosystèmes. Ce stand comprenait également des dégustations de miel local ;
4. Centrale Canine : La fédération centrale canine a exposé des actions pour le bien être des chiens et leurs campagnes sur le territoire ainsi que des conseils pratiques pour mieux vivre avec les chiens au quotidien ;
5. Ferme Caillard : Le personnel de la ferme Caillard a présenté les animaux de la ferme et expliqué leur rôle. Les visiteurs ont pu poser des questions et en apprendre plus sur la vie des animaux ;
6. Ferme Tiligolo : La ferme pédagogique Tiligolo s'est rendue à Bondy pour l'occasion ;
7. L'association le pres des cités : Avec l'intervention d'"Emeline la Bergère" et ses animaux de la ferme (canrads, moutons, chèvres).



VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

Les fermes pédagogiques du territoire bondinois

La Ferme Caillard

La ferme Caillard est un ancien domaine agricole de Bondy transformé en un lieu d'apprentissage et de découverte pour les habitants. Elle propose plusieurs activités :

- Un jardin pédagogique riche en plantes, entretenu par les agents de la ville ;
- Une mini-ferme pédagogique abritant des poules, des canards, des lapins, des chèvres et des ruches ;
- Un théâtre de poche, utilisé pour divers événements, tels que des spectacles, des projections de films, des pièces de théâtre ou des conférences.
- De mai à novembre, les écoles de la ville peuvent visiter la ferme pour découvrir les animaux, le jardin et les agents municipaux partagent leurs connaissances avec les enfants. De plus, un animateur de la ferme se rend dans les écoles de janvier à mars pour sensibiliser les élèves à la nature et à l'environnement.



La Ferme Dilly

La Ville a racheté cette ancienne ferme maraîchère et a fait appel à une association spécialisée pour créer un jardin partagé sur une friche de 250 m². 342 500 € ont été investis dans son aménagement et sa rénovation. Présidée par Dominique Palais, l'association naît en 2023 sous le nom de « Aux jardins de Bondilly ». L'association compte maintenant une dizaine de membres. Il s'agit d'un jardin partagé.



VII. SENSIBILISATION : MOBILISER ET FÉDÉRER TOUTES LES GÉNÉRATIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À BONDY

Bondy, ville amie des animaux

Ville amie des animaux



En 2024, la ville de Bondy s'est inscrite dans une démarche en faveur du bien-être animal en signant la Charte Ville Amie des Animaux, en partenariat avec la région Île-de-France. Cette signature a permis à la ville d'obtenir une première patte en 2024, une reconnaissance officielle de ses efforts en faveur de la cause animale.

Dans la continuité de cette dynamique, la ville de Bondy se fixe pour objectif d'obtenir une deuxième patte en 2026, grâce à la mise en place d'actions, renforçant son statut de ville exemplaire en matière de bien-être animal.

La SPA : un relais de sensibilisation sur le territoire

Parmi ces initiatives figure un partenariat avec la Société Protectrice des Animaux (SPA), qui a apporté une contribution décisive à l'éducation des jeunes générations en 2025. Au cours de trois ateliers menés le 28 Janvier, le 31 janvier et le 05 février 2025, les jeunes bondynois ont été sensibilisés à la bientraitance animale. Cette démarche éducative vise à responsabiliser les élèves des cycles 2 (CP, CE1, CE2) et 3 (CM1, CM2, 6ème) face à l'acquisition et aux soins nécessaires pour un animal de compagnie. Les interventions de la SPA, structurées autour de séances pédagogiques dynamiques, ont permis aux enfants de mieux comprendre les besoins des animaux, d'apprendre à s'en occuper et de prévenir les accidents domestiques liés à une méconnaissance du comportement animal. Les coûts que représentent l'alimentation et les soins (frais de vétérinaire) ont également été abordés.



VIII. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La démocratie locale est le moyen pour la collectivité de se renseigner, d'entendre et de faire participer les citoyens au débat local sur les projets d'intérêt général. A Bondy, la traduction se fait sous la forme d'instances de concertation pour tous : "les conseils". Ces derniers sont totalement indépendants de la municipalité et ne portent aucune orientation politique, religieuse ou syndicale. Tous les membres sont soumis à un devoir de réserve. Les prises de position sont exclusivement collectives : aucun membre ne peut communiquer à titre personnel sur les travaux des conseils sans mandat préalable. Les plénières sont présidées par le Maire ou son représentant et se tiennent en salle du Conseil municipal. Telle qu'elle est structurée à travers ces conseils à Bondy, la démocratie participative est l'un des piliers fondamentaux du développement durable. Pour être "durable", un projet ne doit pas seulement être écologique ou économiquement viable, il doit être socialement acceptable et porté par les citoyens.

Les différents conseils

Le Conseil des Sages (47 membres)

Le Conseil des Sages est composé de retraités bondynois. Il émet des avis, commentaires et recommandations à destination de la municipalité autour de quatre grandes thématiques :

- Vie sociale et solidarité
- Économie et prospective
- Urbanisme, intercommunalité et environnement
- Sport, jeunesse et santé

Ces thématiques sont abordées au sein de groupes de travail dédiés. En 2025, les membres du conseil se sont réunis :

- Jeudi 27 mars
- Jeudi 10 avril (Réunion plénière)
- Jeudi 12 juin
- Lundi 23 juin (Réunion plénière)
- Vendredi 12 septembre
- Jeudi 16 octobre
- Vendredi 7 novembre
- Jeudi 13 novembre (Réunion plénière)

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes s'inscrit dans la volonté municipale d'associer les jeunes âgés de 16 à 25 ans à la vie démocratique locale. Il constitue un espace d'expression, de concertation et de co-construction entre les jeunes, le service municipal de la jeunesse et le pôle démocratie locale. Le CMJ est représentatif de la jeunesse bondynoise issue des cinq quartiers de la ville. Il vise à mieux connaître et prendre en compte les besoins et attentes des jeunes, favoriser l'apprentissage actif de la citoyenneté et de la vie publique, encourager l'accès des jeunes à la vie sociale et culturelle bondynoise, et développer le sentiment d'appartenance à la ville dans un esprit d'ouverture et de solidarité.

Ses objectifs s'inscrivent dans le cadre de la Charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale, qui préconise notamment :

- Le soutien aux initiatives et projets portés par les jeunes
- Le développement du bénévolat et de l'engagement citoyen
- La formation aux technologies de l'information et de la communication

VIII. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le CMJ permet aux jeunes :

- De participer à des débats d'intérêt général
- De se former à la responsabilité et à l'exercice concret de la démocratie
- D'être force de proposition
- De contribuer à la vie sociale, culturelle et sportive de la ville
- D'être écoutés et entendus par les élus

Il permet également aux élus locaux :

- De renforcer le dialogue avec la jeunesse
- De consulter les jeunes sur les projets qui les concernent
- D'accompagner l'apprentissage de la citoyenneté, du respect et du dialogue
- De favoriser la compréhension des institutions et du fonctionnement démocratique

Le Conseil Municipal des Jeunes fonctionne en assemblées plénières et en réunions de travail par projet. En 2025, les jeunes se sont réunis en assemblées plénières le jeudi 12 juin et le jeudi 2 octobre.

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) (47 enfants)

Le CME permet aux enfants de CM1 et CM2 de s'exprimer, de proposer et de mettre en œuvre des projets concrets au sein de la ville, en lien avec les associations locales et les partenaires municipaux. Les projets sont proposés, débattus et validés par les enfants eux-mêmes.

Les objectifs principaux sont :

- Donner aux enfants la possibilité d'agir dans leur ville
- Valoriser et prendre en compte la parole des enfants
- Développer la citoyenneté, l'expression orale et l'argumentation
- Favoriser l'engagement collectif et le sens des responsabilités

Les enfants sont répartis en quatre commissions :

- Commission Écologie / Environnement
- Commission Sport et Loisirs
- Commission École
- Commission Solidarité

Le Conseil Municipal des Enfants a fonctionné de manière régulière tout au long de l'année 2025. Les séances de travail ont eu lieu chaque semaine, hors périodes de vacances scolaires. Les plénières du CME en 2025 ont eu lieu le mercredi 30 avril et le mercredi 25 juin.

Les Conseils de Quartier

Ils sont composés d'habitants, de représentants associatifs et d'acteurs économiques locaux. Le Maire ou l'Adjoint en charge de la démocratie participative est membre de droit de chaque conseil.

La Ville de Bondy est divisée en cinq secteurs :

- Secteur 1 : Noue Caillet / Terre-Saint-Blaise
- Secteur 2 : Les Merisiers / 14 Juillet
- Secteur 3 : Le Mainguy / Le Moulin à Vent
- Secteur 4 : La Mare à la Veuve / La Remise à Jorelle
- Secteur 5 : Le Saule Blanc

VIII. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les conseils se réunissent en plénières trimestrielles 20 fois par an (4 par quartier). Des réunions de groupes de travail mensuelles sont également organisées (60 par an, soit 12 par quartier). Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Travaux de la gare
- Urbanisme
- Stationnement
- Propreté
- Logement
- Commerces
- Sécurité et plan de sécurisation
- Culture, loisirs et animation
- Bilan et gestion municipale

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)

La démarche GUSP repose sur la coordination des services municipaux, de l'EPT Est Ensemble, des bailleurs sociaux et des habitants. 20 marches GUSP "diagnostics en marchant" ont été réalisées en 2025. La GUSP intervient sur les problématiques liées à :

- La propreté
- La voirie
- Les déchets
- Les espaces verts

En mars 2025, l'EPT Est Ensemble a approuvé la charte territoriale de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité ainsi que son programme d'actions.

À Bondy, trois quartiers prioritaires sont concernés :

- Blanqui : 3 bailleurs, 1 298 logements sociaux, 4 250 habitants
- Sablière : 1 bailleur, 376 logements sociaux, 1 150 habitants
- Bondy Nord - Bondy Centre : 8 bailleurs, 6 144 logements sociaux, 23 850 habitants

Les grandes orientations retenues sont :

- L'amélioration du cadre de vie quotidien
- La tranquillité publique et le lien social
- L'accompagnement du renouvellement urbain

Équipes mobilisées et actions 2025 :

- Un chargé de mission GUSP chargé de la coordination, de la sensibilisation et des diagnostics en marchant
- L'équipe des Arpenteurs, dédiée au repérage des dysfonctionnements sur l'espace public
- Les chargés de développement social et urbain des bailleurs sociaux

Les conventions GUSP 2026-2030 fixent les objectifs opérationnels à venir.

IX. SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

Parce que le développement durable est aussi une affaire de solidarité, la Ville de Bondy s'est engagée en 2025 sur diverses actions solidaires tout au long de l'année. L'événement marquant de l'année 2025 est l'inauguration de la Maison des Associations, située derrière l'Hôtel de Ville de le 12 juillet 2025. Cet espace pensé pour les quelques 330 associations locales est désormais un lieu de rencontre, de collaboration et de partage. Il leur permet de mieux échanger, de renforcer les liens avec les services municipaux et de faire avancer leurs projets au profit de la population bondynoise.

Bondy solidaire

Solidarité envers la grande précarité

Le 23 janvier, la nuit de la solidarité a été organisée à Bondy. Il s'agit d'une opération de décompte anonyme des personnes sans-abri, réalisée par des bénévoles un soir donné, afin de mieux connaître leurs besoins et d'adapter les politiques publiques d'aide. La déambulation a démarré autour de 22h et s'est achevée vers 2h du matin. Une vingtaine de bondynois se sont engagés.



Le 10 février, les élèves de la filière mode du lycée Madeleine Vionnet ont distribué des trousseaux de toilette soigneusement garnies aux Restos du Cœur de Bondy.

Solidarité et pouvoir d'achat : Des dispositifs concrets pour les bondynois

En 2025, la Ville de Bondy a renforcé ses actions pour soutenir le budget des ménages tout en encourageant des modes de consommation responsables. Sous l'impulsion de l'action municipale, plusieurs dispositifs de mutualisation ont porté leurs fruits.

1. Achats groupés : Une force collective pour l'énergie et la mobilité

- Énergie : Des contrats d'électricité à coût réduit ont été négociés pour lutter contre la précarité énergétique.
- Mobilités douces : Ce dispositif a également facilité l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) à moindre coût, alliant ainsi soutien au pouvoir d'achat et promotion des mobilités décarbonées.

IX.SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

2. Accès aux soins : La pérennisation de la Mutuelle Communale

Instaurée en 2023, la Mutuelle Communale a continué de se déployer en 2025. Ce service permet aux habitants, notamment les plus fragiles, de bénéficier d'une couverture santé de qualité à des tarifs négociés, garantissant qu'aucun bondynois ne renonce à se soigner pour des raisons financières. Des permanences ont été organisées toute l'année au CCAS.

3. Commande publique responsable et circuits courts

La Ville utilise la commande publique comme un levier de développement durable en privilégiant la proximité et la qualité. Le 12 décembre 2025, une opération exemplaire a permis la vente en circuits courts de produits issus de l'agriculture régionale. La famille Demassiet, exploitante agricole du Nord de la France, s'est rendue à Bondy .

- Le concept : Face à la crise du pouvoir d'achat, cette famille d'agriculteurs organise des ventes directes "du producteur au consommateur" sur les places des mairies ou dans les quartiers.
- Le produit phare : Les sacs de pommes de terre de 25 kg vendus à des prix défiant toute concurrence (souvent autour de 15 € le sac, soit environ 0,40 € le kilo).

Solidarité et vulnérabilités : prendre soin des bondynois

Cette année, le CCAS a organisé les événements suivants :

- Sensibilisation au handicap pendant le forum insertion et le village santé (simulateur de vieillissement, parcours aveugle et parcours en fauteuil) ;
- Plan grand froid ;
- Animation à domicile par les aides à domicile ;
- ½ journée de prévention de la fraude à fausse qualité auprès des PA et PH ;
- Adhésion à Culture du cœur par le CCAS ;
- Action de prévention en santé sur les question diabète/obésité ; lutte contre le proxénétisme, intervention de la diététicienne dans les écoles et formation du personnel de restauration sur ce sujet ;
- Permanences de la Médiatrice juridique ;
- Permanences UDAF sur le surendettement.

IX. SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

Le savoir et la culture pour tous

Les Universités Populaires Averroès

Dans le cadre de son engagement pour l'épanouissement des citoyens et l'accès universel à la culture, la Ville de Bondy pérennise les Universités Populaires Averroès. Ce dispositif incarne une forme d'écologie humaine en favorisant le partage gratuit des savoirs, sans condition de diplôme ni d'âge. En proposant des cursus variés, allant des enjeux environnementaux aux questions historiques et scientifiques, l'Université Populaire permet à chaque bondynois de forger son esprit critique et d'appréhender la complexité du monde contemporain. À travers ces cycles de conférences-débats, des ateliers, des festivals, des visites d'exposition ou des concerts, animés par des chercheurs et spécialistes, la municipalité ne se contente pas de transmettre des connaissances ; elle crée un espace de dialogue intergénérationnel et de mixité sociale, indispensable à la vitalité démocratique du territoire. Cette démarche de formation tout au long de la vie participe directement à la réduction des inégalités d'accès au savoir et renforce le lien social, piliers fondamentaux de la transition juste. Cette année, dans le cadre des Universités Populaires Averroès, Festisol et Alimentterre ont réuni les membres de Pomd'Amis (une AMAP du territoire bondynois) et les partenaires du pôle déchet d'Est-Ensemble autour d'une disco-soupe et de projections-ateliers à la ferme Caillard pour de nombreuses familles et enfants bondynois. Plus de 200 personnes se sont présentées.

Graine d'orateur 93 : ouvrir la voix des Bondynois

La ville de Bondy est partenaire de l'association Graine d'orateur 93. En 2025, plusieurs ateliers de prise de parole ont été proposés aux bondynois.

La Maison des jonglages

La Maison des Jonglages œuvre pour la promotion et la reconnaissance des jonglages. Scène conventionnée installée à la Courneuve, elle propose à Bondy un projet solidaire unique qui utilise le cirque comme levier d'inclusion sociale et de mixité. En 2025, elle a renforcé sa présence locale à travers des ateliers :

- D'éveils à destination des 0-3 ans ;
- De découverte et d'initiation aux jonglages pour des enfants du CP au CM2, en accompagnement du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) ;
- D'initiation aux jonglages adressé aux 6-12 ans ;
- "Poésie de ciels Jonglés", un parcours d'ateliers mêlant jonglage et musique au sein de la Maison de Quartier Daniel Balavoine ;
- "Parcours jonglage et langues" à la Maison de Quartier Daniel Balavoine, un parcours réservé aux personnes apprenantes en langue française.

IX.SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

Une ville sécuritaire

En 2025, la ville a investi 850 000 € pour le développement du parc de vidéoprotection. Les actions développées ci-dessous illustrent l'engagement de la municipalité pour apaiser le quotidien des bondynois.

Application UMay

L'association UMay propose une application de prévention contre le harcèlement de rue, l'insécurité et les violences sexuelles et conjugales. Toutefois, le bilan d'utilisation à Bondy est faible.

Fonctionnalités de l'application :

- Renseignement des déplacements en temps réel avec des personnes de confiance ;
- Signalements d'insécurité partagés anonymement avec la police et la gendarmerie ;
- Intégration des signalements à l'observatoire des violences sexistes et sexuelles de la ville ;
- Référencement des "Safe Places".

En 2025, 18 commerces ou structures ont été labellisés « Safe Places » à Bondy. Les utilisateurs peuvent s'y abriter en cas de besoin :

• Police nationale • Police municipale • Pharmacie Taboma • WesGlam by Wafaa • Pâtisserie Olivier Donnette • Orpi les 3M • Décor et Fête : Magenta Mariage Resort • AC Fleurs • La Terrasse • Le Chêne • O Petit Pétrin • Pharmacie des Saules • Maison de quartier Sohane • Maison de quartier Georges Brassens • Maison de quartier Daniel Balavoine • Vie associative • Centre municipal de Santé • CCAS.

Bornes d'appel d'urgence

Depuis février, Bondy a renforcé sa sécurité avec l'installation de deux bornes d'appel d'urgence en contact direct avec la Police municipale, tous les jours de 7h à 2h du matin. En dehors de ces horaires, elles se connectent au commissariat de la Police nationale. La première est située à la gare de Bondy, et la seconde juste en face du Monoprix. Elles sont supervisées par la vidéosurveillance. Quatre autres bornes seront prochainement installées au nord, sud et centre de Bondy, afin d'assurer une couverture optimale de l'ensemble du territoire d'ici l'été 2026. Cette initiative, intégrée dans le cadre du budget participatif, représente un investissement total de 10 000 € pour la collectivité.

IX. SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

Promouvoir l'égalité femmes hommes

En 2025, la Ville de Bondy a réaffirmé son engagement pour l'égalité réelle à travers une stratégie mêlant sensibilisation culturelle, prévention et aménagement urbain inclusif. Les temps forts du mois de mars, marqués par le concert « Heure Bleue » et la thématique « Histoire de filles, histoire de femmes » à la Bibliothèque Denis Diderot, ont permis de remettre au premier plan le talent des compositrices et autrices souvent invisibilisées. Cette dimension éducative s'est prolongée lors d'une conférence majeure sur les droits des femmes, portée par Chanaz Rodriguez, abordant les enjeux cruciaux de l'entrepreneuriat au féminin et de l'égalité professionnelle.

La lutte contre les violences faites aux femmes a constitué un axe prioritaire, notamment via des dispositifs innovants de théâtre-forum à la Ferme Caillard. Les représentations de « Un Jour, Elle Partira » et « Entre vos mains », organisées en partenariat avec l'Observatoire départemental, ont offert aux citoyens des clés de compréhension sur le cycle des violences et les leviers d'intervention pour les témoins. Parallèlement, la Ville construit une culture du respect dès le plus jeune âge en intégrant la lutte contre les stéréotypes de genre au sein du Conseil Municipal des Enfants (CME) et des Jeunes (CMJ), tout en promouvant activement la mixité dans le sport et la culture.

Enfin, l'égalité s'inscrit désormais dans la gestion de l'espace public grâce aux « diagnostics en marchant » (GUSP). Ces marches exploratoires permettent d'ajuster l'aménagement urbain, l'éclairage et la propreté en fonction des usages différenciés et du sentiment de sécurité des femmes. Ce maillage territorial est soutenu par un renforcement de la démocratie participative féminine et par la pérennisation du « Label Égalité », prix créé par la municipalité pour récompenser les pratiques exemplaires des entreprises, associations et services administratifs bondynois.

Le CCAS a également été partie prenante de cette démarche en organisant les événements suivants en 2025 :

- Préfiguration du réseau de prévention des violences faites aux femmes ;
- Permanences CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) ;
- Théâtre forum pour la journée mondiale de la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Réflexion en cours sur des actions de dépistage des cancers féminins avec l'ordre départemental des sages-femmes.

IX. SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY



Accompagner nos aînés

En 2025, le CCAS a lancé une démarche pour initier la phase préliminaire du Label Ville amie des aînés. La Ville de Bondy met en place plusieurs dispositifs pour soutenir ses aînés et favoriser leur autonomie. Trois services essentiels sont disponibles pour les accompagner au quotidien :

Les SAD (Soins à domicile)

40 patients sur le SAD Soins et
50 personnes sur le SAD Aide

Le Service d'Intervention à Domicile Séniors

facilite le maintien à domicile avec

- Livraison de repas
- Transport des seniors
- Accompagnement dans les démarches administratives

Le Service Infirmier de Maintien à Domicile (SIMAD)

Dispense des soins d'hygiène et des soins infirmiers directement à domicile

En plus de ces services d'aide, la ville propose de nombreuses activités récréatives et éducatives pour maintenir un lien social et encourager l'autonomie des seniors :

- Le banquet annuel des seniors a été organisé le 15 et le 22 janvier 2025 ;
- Ateliers pour apprendre à utiliser les outils numériques ;
- Balades pédestres, de mémoire ou d'équilibre pour stimuler la mobilité et la mémoire ;
- Cours pour améliorer la maîtrise de son équilibre et prévenir les chutes ;
- Ateliers de maintien de l'autonomie et de prévention santé par le Centre Municipal de Santé (CMS) ;
- Sensibilisation au handicap pendant le forum insertion et le village santé (simulateur de vieillissement, parcours aveugle et parcours en fauteuil) ;
- Simulateur de vieillissement prêté à un collège pour les sensibiliser à ce sujet ;
- Ateliers Solid'R pour les seniors isolés ;
- Semaine Bleue ;
- Animation à domicile par les aides à domicile ;
- ½ journée de prévention de la fraude à fausse qualité auprès des personnes âgées et des personnes handicapées ;
- Travaux en cours avec le bailleur Est ensemble sur le non recours à l'ASPA ;
- Permanences France Alzheimer.

IX. SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

Prendre soin de la jeunesse

Le DRE (Dispositif de réussite éducative)

Le Dispositif de Réussite Educative (DRE) vise à soutenir les enfants et les jeunes de 2 à 16 ans confrontés à des difficultés scolaires et sociales, principalement issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce programme, instauré en 2005 par le Plan de cohésion sociale, repose sur une approche globale et individualisée, prenant en compte les besoins éducatifs, sociaux et familiaux des jeunes et de leurs familles.

L'objectif principal du DRE est la prévention du décrochage scolaire, mais il inclut également un accompagnement plus large visant à répondre aux défis multiples rencontrés par les enfants et les jeunes. L'accompagnement se fait en étroite collaboration avec les parents, les jeunes eux-mêmes, et les partenaires éducatifs, afin de garantir une cohérence dans les actions entreprises.

Le DRE met en place des référents qui interviennent hors temps scolaire dans les établissements scolaires. Leur rôle est de lever les obstacles au développement éducatif des jeunes, en complément de l'action de l'Éducation Nationale. Ce programme s'inscrit pleinement dans la politique de la ville Bondynois.

151 bénéficiaires
dont 143 enfants
en parcours
individualisés en
2025

IX.SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

Prendre soin de la jeunesse

Le dispositif ACTE (Accueil des collégiens temporairement exclus)

Le dispositif ACTE a pour but de soutenir les collégiens de la 6^e à la 3^e qui sont temporairement exclus en leur offrant une nouvelle opportunité d'apprentissage et de réinsertion. Ce programme, mis en place par la Ville de Bondy en collaboration avec le Département, l'Éducation nationale et d'autres partenaires, permet aux élèves exclus de découvrir de nouveaux horizons et de redonner du sens à leur parcours scolaire.

Ce programme repose sur trois grands principes :

- La qualité de l'encadrement : des adultes formés et disponibles assurent un accompagnement personnalisé de chaque collégien ;
- Une prise en charge rapide : dès la notification de la sanction, les parents sont informés et impliqués ;
- Leur consentement est sollicité pour l'intégration de l'élève dans le dispositif ;
- La coéducation : la collaboration entre tous les adultes, y compris les parents, est essentielle pour réussir la réintégration du collégien.

Les objectifs du dispositif ACTE sont multiples :

- Garantir une continuité éducative ;
- Faire comprendre le sens de la sanction et promouvoir les valeurs de citoyenneté ;
- Utiliser des activités sportives et culturelles pour redonner motivation et intérêt scolaire ;
- Impliquer les parents dans le processus de réinsertion ;
- Assurer la coopération du personnel éducatif, tant avant qu'après l'exclusion ;
- Préparer le retour au collège grâce à un suivi régulier et un carnet de suivi partagé entre les parents, le collège et le dispositif ACTE.

127 collégiens
accueillis en
2025

Les collégiens sont accueillis à la Maison Marianne, ou dans d'autres lieux, comme le Palais des Sports ou la Ferme Caillard, où des ateliers variés sont proposés. Ces sessions de 2 heures incluent des activités telles que l'écriture, la lecture, et la gestion des émotions.

Objectif : Réintégration scolaire avec un accompagnement.

Équipe : 2 éducateurs, 2 travailleurs sociaux, 1 spécialiste des risques psycho-sociaux, 1 animatrice sociale, 2 secrétaires.

IX.SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

Consommation d'eau et d'énergie des habitants Bondy

Etat des lieux de la précarité énergétique et du logement à Bondy

- Taux de précarité énergétique : 24 % des ménages bondynois sont potentiellement concernés (contre 14 % en moyenne régionale).
- Performance thermique : 45 % du parc de logements privés est classé en étiquette E, F ou G.

Conformément à la loi Climat et Résilience, la Ville de Bondy agit pour aider ses habitants à adopter des pratiques énergétiques moins consommatrices et adaptées au changement climatique.

En 2025, les logements classés G et F, consommant plus de 450 kWhEF/m².an, ont été interdits à la location. Cette interdiction sera étendue aux logements classés E d'ici 2028. Pour accompagner les Bondynois dans cette transition, la Ville de Bondy et l'ALEC-MVE collaborent avec le service national France Rénov' pour guider les habitants dans leurs démarches de rénovation énergétique.

Le territoire de Bondy se compose de :

- 31 % de copropriétés
- 26 % de maisons individuelles
- 43 % de logements sociaux

Afin de soutenir les ménages, une permanence est organisée à la Maison France Service, tous les quatrièmes jeudis du mois, de 14h à 17h. Cette initiative vise à aider les ménages modestes à mettre en place des projets de rénovation pour améliorer la performance énergétique de leurs logements et ainsi réduire leurs factures d'énergie et d'eau, se chauffer de manière plus efficace, résoudre leurs problèmes d'humidité.

En 2025, des courriers d'information ont été envoyés aux propriétaires bailleurs ayant déposé une demande de permis de louer pour des logements énergivores (DPE classés E, F et G). Ces courriers avaient pour objectifs :

- D'informer sur l'évolution de la réglementation relative aux interdictions progressives de mise en location ;
- D'orienter les destinataires vers la mission Habitat Privé de la Ville, à leur disposition pour fournir des informations sur les aides et dispositifs disponibles dans le cadre de projets visant à améliorer les performances énergétiques.

IX.SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

Consommation d'énergie des habitants Bondy

Des permanences et réunions d'information sont animées par un conseiller France Rénov' de l'ALEC MVE. Elles s'adressent aux locataires et propriétaires d'appartements ou de maisons qui souhaitent réduire leur facture énergétique, mieux se chauffer ou envisager des travaux de rénovation énergétique. Lors de ces rencontres, le public peut :

- Consulter un expert et bénéficier de conseils ou d'un accompagnement gratuit et personnalisé ;
- Apprendre à réduire ses factures d'énergie ;
- Se familiariser avec différents matériaux et techniques de rénovation énergétique ;
- Obtenir de l'aide pour examiner des devis, factures ou aides financières adaptées à leur situation.

Le conseiller France Rénov' peut également :

- Éclairer sur la nature des travaux à réaliser ;
- Aider à obtenir des aides financières ;
- Orienter vers des artisans RGE ou le dispositif territorial de lutte contre la précarité énergétique (Ensemble pour l'énergie).



Le chèque énergie

Le chèque énergie est versé chaque année à plusieurs millions de ménages modestes afin de les aider à payer leurs factures d'électricité et de gaz.

Le CCAS, en collaboration avec le SIPPAREC (service public pour la fourniture d'énergie) est le relais de toutes les informations relatives au chèque énergie mais également à tous les dispositifs de soutien à la lutte contre la précarité énergétique. Les agents sociaux invitent l'ensemble des usagers qu'ils rencontrent pour une demande d'aide financière à solliciter le chèque énergie afin de faire valoir ce droit. Dans les situations de grande difficulté, elles accompagnent parfois jusqu'à l'ouverture de droits.

IX.SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

Bilan des actions menées

Service France Renov'

“Conseil à la rénovation énergétique du parc résidentiel privé (SPRH) Service Public de la Rénovation de l'Habitat.”: c'est l'appellation technique qui désigne le guichet local de France Rénov'. À Bondy, ce service est piloté à l'échelle du territoire par Est Ensemble.

Il a pour mission d'offrir un accompagnement de proximité aux propriétaires (occupants ou bailleurs) et aux copropriétés pour simplifier leurs projets de travaux. Son rôle est de centraliser les conseils techniques et les informations sur les aides financières afin de massifier la rénovation énergétique du parc privé.

Volet ICO (Informations, Conseils et Orientation)

- Total des missions : 115
- Mission d'information : 66
- Mission de conseil : 46
- Mission d'appui : 3



Volet dynamique territoriale

- Pour les ménages et copropriétés (commune et territoire)
 - Une visite chantier de copropriété à Bondy (38 rue Etienne Dollet) : 16 membres de conseils syndicaux participants
 - 1 Atelier Conseils de Pros - isolation de sa maison : 13 participants
- Pour les professionnels (commune et territoire)
 - 1 Apéro des affiliés CoachCopro : 40 participants
 - 1 rendez-vous syndics : 11 participants
 - 2 visites de chantiers maison individuelle - ITE paille : 50 participants
 - Qualification de professionnels : 38 structures qualifiées dont 12 spécialisés dans les études structurelles et 6 dans le recours aux éco matériaux
 - 1 Masterclass MaPrimeRénov' et Pass'Réno Habitat : la rénovation énergétique d'un logement individuel : 10 participants
 - 1 Atelier Technique (Pass Réno)| Comment bien mener sa mission en tant qu'Accompagnateur Rénov' ? : 31 participants
 - 1 Atelier Technique (Pass Réno)| Isolation des murs : les techniques selon le type de bâti et leviers pour convaincre les clients : 60 participants

IX.SOUTIEN ET SOLIDARITÉ ENVERS LES HABITANTS DE BONDY

Le saviez-vous ?

La Ville de Bondy possède une colonie de vacances dans le département de l'Indre, à Roussines. Chaque année, des centaines de jeunes bondynois partent en colonie de vacances ou en classe verte.

Zoom sur cet écrin de verdure accessible à tous nos jeunes.

Roussines



Propriété de la Ville de Bondy située dans l'Indre, le centre de Roussines offre aux jeunes Bondynois, notamment aux familles les plus modestes grâce à une tarification solidaire, un accès privilégié à un environnement préservé.

Un cadre immersif dédié à la biodiversité

Au cœur d'un domaine composé de forêts et de prairies, le centre accueille des classes environnement et des séjours de vacances pour des jeunes de 4 à 13 ans. Les infrastructures pédagogiques permettent une découverte concrète des écosystèmes :

- Écosystèmes aquatiques et apicoles : Un étang pour l'initiation à la biologie aquatique et des ruches pour comprendre le rôle essentiel des pollinisateurs.
- Patrimoine forestier : Un village de cabanes et des parcours en forêt pour identifier les essences d'arbres et la faune sauvage, randonnées pédagogiques et lecture de traces en forêt.
- Pratiques durables : Initiation à la permaculture et au jardinage, incluant la plantation d'arbres et de plantes locales.
- Créativité et sensibilisation : Ateliers artistiques utilisant des matériaux naturels pour sensibiliser à la fragilité de l'environnement.

En alliant justice sociale et éducation à la biodiversité, la Ville de Bondy permet à sa jeunesse de développer une conscience écologique forte au plus proche de la nature.

X. FEUILLE DE ROUTE CLIMAT

Qu'est-ce que le label Climat Air Energie ?

Bondy, Territoire engagé en Transition écologique

Pour accompagner les collectivités dans leur transition écologique, l'ADEME a créé le programme de labellisation « Territoire Engagé en Transition Écologique - Climat-Air-Énergie ».

Depuis mai 2022, Bondy s'est engagée dans cette démarche, avec pour objectif de recenser, de structurer et d'améliorer toutes les actions écologiques mises en œuvre par la Ville. Grâce à ses efforts, Bondy est passée de 24,9% en 2024 à 27 % en 2025, reflétant l'engagement continu de la ville en faveur de la transition écologique et énergétique. Bondy a obtenu une étoile en 2024 et en vise une deuxième pour 2027. L'objectif est d'atteindre 35% de réalisations pour obtenir la deuxième étoile du label, avec des actions prévues entre 2026 et 2027, et une labellisation possible en 2027.

Le plan d'action de la Ville de Bondy a été voté le 8 mars 2025. Il s'organise autour de trois grands axes :

1. Administration exemplaire
2. Communication, coopération et sensibilisation
3. Un espace public apaisé et résilient face au changement climatique

Axe 1 : une administration exemplaire

Cet axe se concentre sur plusieurs initiatives pour rendre la gestion de la ville plus durable :

- Structuration de la stratégie Climat Air Energie ;
- Planification et sensibilisation des agents municipaux au développement durable et promotion d'une culture environnementale ;
- Mise en place d'une politique d'achats responsables ;
- Suivi amélioré des consommations énergétiques et des bâtiments énergivores, avec des travaux de rénovation planifiés ;
- Adoption d'une gestion responsable des bâtiments communaux, réduction des consommations d'eau, d'énergie et garantie de la qualité de l'air intérieur ;
- Développement des énergies renouvelables et de récupération sur le patrimoine communal ;
- Réduction des déchets produits par l'administration ;
- Promotion de la mobilité durable au sein des services municipaux.

Le label Climat Air Energie accompagne les collectivités pour qu'elles réduisent leurs consommations énergétiques, leurs émissions de polluants atmosphériques et agissent en faveur du climat.

Le label se base sur un référentiel de questions sur les activités de la collectivité.

Un pourcentage d'actions réalisées permet de donner une note.

- 1 étoile : en processus
- 2 étoiles : 35% des points
- 3 étoiles : 50% des points
- 4 étoiles : 65% des points
- 5 étoiles : 75% des points



X. FEUILLE DE ROUTE CLIMAT

Axe 2 : communication coopération et sensibilisation

Cet axe vise à accompagner et sensibiliser les citoyens et acteurs locaux :

- Accompagnement des bailleurs, habitants et commerces à la maîtrise de leurs consommations d'énergie ;
- Sensibilisation des commerçants à la transition écologique ;
- Sensibilisation générale des Bondynois aux enjeux écologiques ;
- Mobilisation des habitants pour participer à la démocratie participative.

Axe 3 : Un espace public apaisé et résilient au changement climatique

L'objectif de cet axe est de rendre la ville plus agréable et mieux préparée aux défis climatiques :

- Réduction de l'usage de la voiture et encouragement des mobilités durables ;
- Verdissement de la ville et adaptation aux effets du réchauffement climatique ;
- Gestion de l'impact de l'immobilier sur l'espace public pour préserver les espaces verts et la qualité de vie.

Les actions du Rapport de développement durable 2025 sont directement alignées avec le plan d'action de Bondy pour le label Territoires Engagés Climat Air Énergie, car elles traduisent les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de résilience locale en réalisations concrètes sur le terrain.

Voici l'analyse synthétique par axe du label :

- Aménagement du territoire et résilience : La ville lutte contre les îlots de chaleur par la renaturation, la désimperméabilisation des sols et le passage aux normes RE-2020 et RE-2028 pour les nouveaux logements.
- Gestion de l'eau et biodiversité : L'objectif "zéro rejet" d'eaux pluviales est poursuivi via des noues paysagères et la préservation des bassins de rétention, qui servent de refuge à la biodiversité.
- Patrimoine communal (Cours Oasis) : La rénovation du groupe scolaire Bethinger-Salengro (900 000 €) adapte les infrastructures aux publics vulnérables grâce à des matériaux naturels et une végétalisation intensive.
- Mobilités douces : Le plan favorise les mobilités douces en créant des liaisons entre quartiers et en intégrant les nouveaux transports lourds comme la ligne 15 Est et le TZEN3 et les mobilités douces telles que le vélo et l'auto partage.
- Gouvernance et sensibilisation : L'alignement est renforcé par une administration exemplaire et une démocratie participative où les projets, comme les cours Oasis, sont co-conçus avec les habitants et les usagers.



X. FEUILLE DE ROUTE CLIMAT

Comment les actions locales concrétisent l'engagement de la ville

Bondy est membre de l'établissement public territorial Est Ensemble, constitué de 9 communes. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification stratégique et opérationnel qui permet, à l'échelle locale, de lutter contre le dérèglement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à l'atteinte des engagements internationaux.

Il se traduit concrètement par un programme d'actions « climat-air-énergie » chiffrées et évaluables à court, moyen et long terme, permettant à la collectivité :

- D'atténuer les émissions de gaz à effet de serre induites par le patrimoine et les compétences de la collectivité, ainsi que plus largement à l'échelle de son territoire ;
- De réduire les émissions de polluants atmosphériques et leur concentration ;
- De développer l'adaptation du territoire aux impacts des changements climatiques (canicules, inondations, etc.) ;
- De renforcer le stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments ;
- De maîtriser la consommation d'énergie finale, tout en produisant et consommant des énergies renouvelables par la valorisation des potentiels de récupération et de stockage ;
- De produire des matériaux biosourcés à usages autres qu'alimentaires.

La loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 a rendu obligatoire l'élaboration d'un PCAET pour les territoires métropolitains. Ce plan doit être révisé tous les 6 ans.

Le PCAET d'Est Ensemble a été adopté lors du Conseil de territoire du 25 juin 2024, après avis conforme de la Métropole du Grand Paris et de la Mission régionale d'Autorité environnementale. Il comprend un "Plan Air" et 40 actions réparties en 7 orientations stratégiques :

1. Un territoire végétalisé, qui améliore la qualité de vie des habitants ;
2. Un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et écoresponsable ;
3. Un territoire qui agit pour la qualité de l'air et les mobilités actives (Plan Air) ;
4. Un territoire résilient qui promeut une alimentation saine ;
5. Un territoire sobre et zéro déchet qui lutte contre le gaspillage et préserve ses ressources ;
6. Un territoire exemplaire avec des acteurs et des citoyens engagés ;
7. Un territoire qui développe les énergies renouvelables.

À travers son action municipale, Bondy poursuit l'ensemble de ces objectifs en étroite collaboration avec Est Ensemble. Sous l'impulsion de Smaila Camara, Vice-président d'Est Ensemble chargé à la Transition écologique, le premier comité de pilotage annuel de septembre 2025 a marqué une étape clé dans le suivi rigoureux des engagements environnementaux de la commune.

X. FEUILLE DE ROUTE CLIMAT

Le nouveau PCAEM

La Métropole du Grand Paris dont Bondy fait partie a obtenu trois étoiles pour sa labellisation Climat Air Energie en juin 2025. Le Conseil métropolitain de la Métropole du Grand Paris a voté à l'unanimité l'arrêt du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) révisé le 11 juillet 2025. Adopté une première fois en 2018, ce plan actualisé fixe des trajectoires concrètes pour atteindre nos objectifs climatiques, en cohérence avec les ambitions nationales et européennes. Il réaffirme le rôle moteur de la Métropole dans la transition écologique. 84 structures partenaires, les habitants de la Métropole, ainsi que l'Institut Paris Région, l'Apur (Atelier Parisien d'Urbanisme) et l'Airparif (Association Interdépartementale pour la Gestion du Réseau de Surveillance de la Pollution Atmosphérique) ont été partie prenantes de ce projet.

Les objectifs principaux du Plan Climat Air Energie Métropolitain 2026-2032 sont les suivants :

- Viser l'équilibre entre émissions de GES et séquestration carbone ;
- Réduire de plus de 90 % les émissions de GES (Scopes 1 et 2) ;
- Réduire de 57 % la consommation d'énergie finale (Hors data centers) ;
- Atteindre 33 % de couverture en EnR&R (Énergies Renouvelables et de Récupération) locales, transports compris ;
- Adapter le territoire au changement climatique (dont 100 000 arbres d'ici 2030 et 10 zones de baignades) ;
- Améliorer la qualité de l'air, en visant le respect de la réglementation 2030 et tendre vers le respect des dernières recommandations OMS à horizon 2050.

Parmi les autres délibérations adoptées lors du Bureau du 24 juin 2025 et du Conseil métropolitain du 11 juillet 2025 figurent :

- Les Fonds Energies : Attribution de 9,9 M€ de subventions à 19 projets dans le cadre du Fonds Énergies :
 - Projets de réseaux de chaleur ;
 - Projets de rénovation énergétique performante, Projets de centrales solaires ;
 - Les Énergies renouvelables : Accord de prise de participation de la SEM Axe Seine Énergies Renouvelables dans deux filiales : ASER PV Gainneville et Rouen Vallée Hydrogène ;
 - L'énergie Solaire : Ouverture du dispositif d'études (faisabilité et structure) à 15 nouvelles communes non lauréates de l'appel à projets solarisation ;
 - Énergie Partagée : Attribution d'une subvention de 85 k€ à l'association Énergie Partagée pour son programme de travail 2025 ;
 - Les Partenariats stratégiques : Approbation de 2 conventions de partenariat de 3 ans avec RTE et GRDF pour accélérer la transition énergétique du territoire ;
 - Rénovation de l'habitat : Approbation des pactes territoriaux 2025-2029 du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) pour : Paris Est Marne & Bois, Grand Paris Sud Est Avenir et Grand Poursuite de la coordination métropolitaine du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH).



Renseignements
developpement.durable@bondy.fr

Mairie de Bondy
Esplanade Claude Fuzier
93140 Bondy
Tél : 01.71.86.64.14